

66823, Touches-du-Rhône = 1929.

Ministère  
de l'Intérieur.

Direction  
du Personnel  
et de la Comptabilité.

2<sup>e</sup> Bureau.

République Française.

Paris, le 7 Janvier 1909.

Monsieur le Président,

En suite de la vérification des pouvoirs de M. André Boyer élu Sénateur le 3 janvier 1909 dans le département des Bouches du Rhône j'ai l'honneur de vous transmettre les documents ci-après désignés :

1<sup>o</sup> — Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués en suppléants, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 Août 1875;

2<sup>o</sup> — La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la même loi;

3<sup>o</sup> — La liste démarquement divisée en 2 cahiers distincts;

4<sup>o</sup> — Les feuilles de pointage au nombre de 8 . . . . .

5<sup>o</sup> — Le procès verbal des opérations électorales;

6<sup>o</sup> — La notice du candidat élu.

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le Président, de vouloir bien me faire accuser — réception du présent envoi.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Président du Conseil  
Ministre de l'Intérieur  
Le Directeur de l'Administration Générale

Monsieur le Président du Sénat.

Boyer

## MEMBRE DU SÉNAT

Élu le 3 Janvier 1909

(2<sup>e</sup> tour de scrutin)

Nombre des électeurs inscrits. . . . .	438
Nombre des votants . . . . .	433
Nombre des suffrages exprimés. . . . .	432

## CANDIDAT PROCLAMÉ

Nom : *Boyer*Prénoms : *Antide*Qualification, profession, etc. : *Député des Bouches-du-Rhône*Date de la naissance : *26 Novembre 1850*Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu . . . . . *236*

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. <i>artaud Louis</i> . . . . .	<i>191</i>
M. <i>Divers</i> . . . . .	<i>5</i>
M. . . . .	
M. . . . .	
Divers, bulletins nuls ou voix perdues. . . . .	<i>1</i>

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne

*433*

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 3 Janvier 1909,  
à Marseille, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent neuf, le trois du mois de Janvier, nous (1) Chanson Président du tribunal de première instance de Marseille, nous sommes rendu dans la salle de la 1<sup>re</sup> Chambre Marseille local désigné pour la réunion du collège électoral du département des Bouches du Rhône convoqué en vertu du décret du 9 Novembre 1908 à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Paul Augustin (délégué du Puy de St Raphaël), né le 7 Mars 1850  
M. Jules Sourvat ( « de Jouques ), né le 15 Juillet 1844  
M. J. Ravoni Guillarmont ( « d' Aix ), né le 24 Juillet 1868  
M. Vouis Régis ( C. d'As. t de Marseille ), né le 23 Mai 1878

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Pierre Ansilia (délégué de Marseille), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1<sup>o</sup> Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.

2<sup>o</sup> Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3<sup>o</sup> Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4<sup>o</sup> Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5<sup>o</sup> Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6<sup>o</sup> Les instructions ministrielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

7<sup>o</sup> Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8<sup>o</sup> La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en deux sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section,	de la lettre	A	à la lettre	G <sup>inclus</sup>	—	225	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section,	—	H	—	Z	—	213	—
3 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—	—
4 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—	—
5 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—	—
6 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—	—
7 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—	—
8 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—	—
9 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—	—
10 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. <sup>(2)</sup> Roustan Conseiller Général
	Scruteurs . . . . .	M. Barthélémy Délégué de la Ciotat
2 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. Sauvaire Conseiller d'Arrondissement
	Scruteurs . . . . .	M. Frasse Délégué d'Aix
3 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. Flattory Délégué d'Istres.
	Scruteurs . . . . .	M. Le Comte Armand. Délégué de Cadolive
4 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. Boniffacy Conseiller d'Arrondissement
	Scruteurs . . . . .	M. Roux Louis, Délégué de Marseille
5 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. Ceratti Philippe 1 <sup>er</sup>
	Scruteurs . . . . .	M. Girard Louis 2 <sup>nd</sup>

6 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M.
7 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M.
8 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M.
9 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M.
10 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M.
	Scrutateurs . . . . .	M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de un, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre<sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....	220	220		
2 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....	212	212		
3 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
4 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
5 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
6 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
7 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
8 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
9 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
10 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				
TOTAUX.....		432	432	.. ..

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS complis dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
1 <sup>re</sup> Section .....	220	220		M. Boyer	M. Aitand	M. Odiot	M. David	M. Barré	M. Faure	M.	M.
2 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....	212	212	5	75	80	51	12	1	1		
3 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				86	50	63	8				
4 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....											
5 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....											
6 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....											
7 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....											
8 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....											
9 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....											
10 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....											
TOTAUX.....	432	432	5	161	130	114	20	1	1		

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits ..... 438

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements ..... 432

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes ..... 432

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants (1) ..... 432

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître (2) ..... 5

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.. 427

MAJORITÉ ABSOLUE (3) ..... 214

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu<sup>(1)</sup>

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. Boyer André	Cent soixante un	161
M. Artaud Louis	Cent trente	130
M. Estier Nicolas	Cent quatorze	114
M. David Albert	vingt	
M. Baron Gabriel	un	00
M. Fabre	un	1
M.		1
M.		
Bulletins nuls (2).....	cinq	5

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, usqu'à la clôture du procès-verbal page 12), devra être supprimé.

M. (3)  
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue  
étant proclamé sénateur

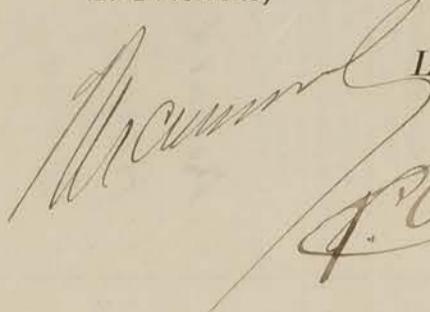
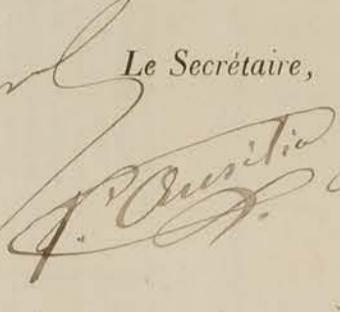
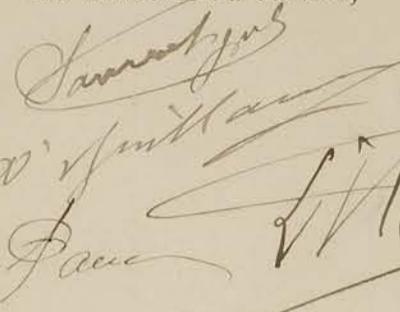
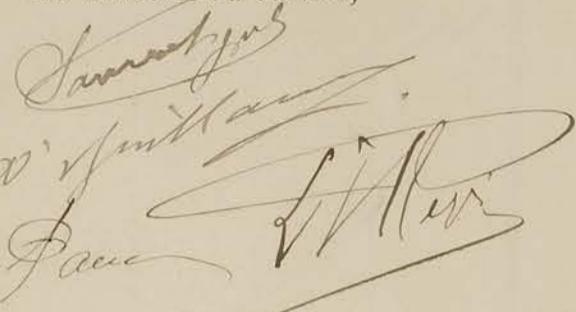
Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de un sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à une heure.

Le Président,

  
Le Secrétaire,  
  
Le Secrétaire,  
  
Les Membres du bureau,  


#### 2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>

1<sup>e</sup> section : MM. Roustan, Président, - Gassion Lucien Martin, - Sepet Joseph Antoine, - Frasse Antoine, scrutateurs.

2<sup>e</sup> section : MM. le Comte Armand, Président, - Dejour Edmond, - Briand, - Girard Adolphe Auguste, scrutateurs.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

#### Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émarquements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>e</sup> Section.....	221	221		
2 <sup>e</sup> idem.....	212	213	1	
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
7 <sup>e</sup> idem.....				
8 <sup>e</sup> idem.....				
9 <sup>e</sup> idem.....				
10 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				
	433	434		

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS complés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	M. Aitand	M. Boyer	M. Divois	M.						
1 <sup>re</sup> Section.....	221	221	1	109	108	3							
2 <sup>e</sup> idem.....	213	213		82	128	2							
3 <sup>e</sup> idem.....													
4 <sup>e</sup> idem.....													
5 <sup>e</sup> idem.....													
6 <sup>e</sup> idem.....													
7 <sup>e</sup> idem.....													
8 <sup>e</sup> idem.....													
9 <sup>e</sup> idem.....													
10 <sup>e</sup> idem.....													
TOTAUX.....	433	436	1	191	236	5							

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....	138
Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargements.....	133
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	134

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants <sup>(1)</sup> .....	133
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup> .....	1
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....	132
MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> .....	217

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être passés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Boyer Autide	Deux cent trente six	236
M. Artaud Louis	Cent quatre vingt quatre	191
M. Divers	cinq	5
M.		
Bulletins nuls (2) . . . . .	un	1

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3) *Autide Boyer*

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur.

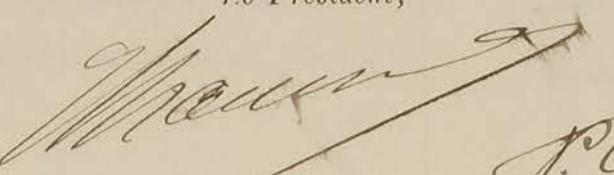
Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

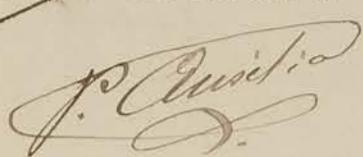
Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à ~~vingt~~ heures et demie.

I. e Président,



Le Secrétaire,



Les Membres du bureau,



### 3<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

#### Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'emargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section . . . . .				
2 <sup>e</sup> idem . . . . .				
3 <sup>e</sup> idem . . . . .				
4 <sup>e</sup> idem . . . . .				
5 <sup>e</sup> idem . . . . .				
6 <sup>e</sup> idem . . . . .				
7 <sup>e</sup> idem . . . . .				
8 <sup>e</sup> idem . . . . .				
9 <sup>e</sup> idem . . . . .				
10 <sup>e</sup> idem . . . . .				
TOTAUX . . . . .				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS complets dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	M.	M.	M.	M.	M.
1 <sup>re</sup> Section .....				M.	M.	M.	M.	M.
2 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				M.	M.	M.	M.	M.
3 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				M.	M.	M.	M.	M.
4 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				M.	M.	M.	M.	M.
5 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				M.	M.	M.	M.	M.
6 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				M.	M.	M.	M.	M.
7 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				M.	M.	M.	M.	M.
8 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				M.	M.	M.	M.	M.
9 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				M.	M.	M.	M.	M.
10 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....				M.	M.	M.	M.	M.
TOTAUX .....								

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits .....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements ..

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu <sup>(1)</sup> :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)

ayant obtenu la pluralité des voix

élu proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 5 heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 6, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

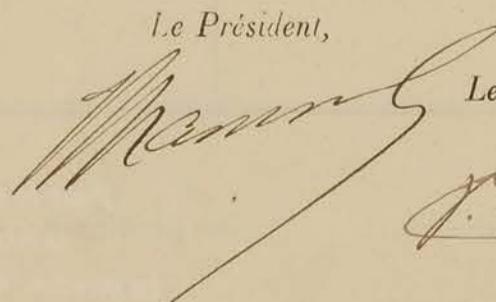
Sous les n°s 7 à 12, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 13 à 18, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs .....	2
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante . . .	
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître .	
Bulletins sur papier non blanc.....	
Bulletins portant des signes extérieurs.....	
Bulletins divers, .....	4

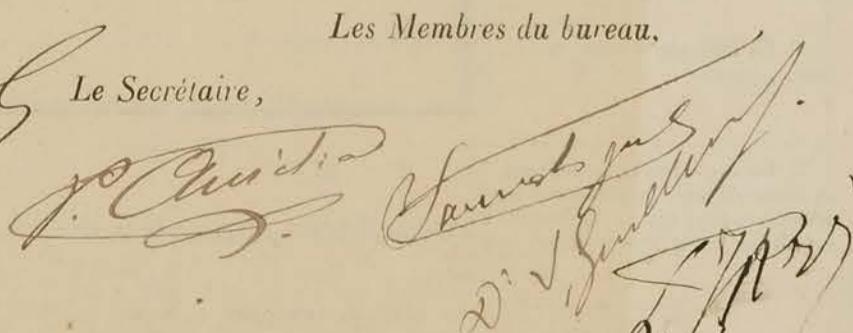
Enfin, sous les n°s ..... à ..... , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

*Le Président,*



*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*



N° 1

DÉPARTEMENT

*des Bouches-du-Rhône.*

MODÈLE N° 3.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

### TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Marseille.</i>					
<i>Canton d'Aubagne.</i>					
Aubagne	Vallier Jean-Baptiste	accepté.	Gros Célestin	accepté.	
	Chouquet Marius	✓	Jourdan Maurice	d°	
	Olivier Gabriel	✓			
	Bocca Léon	✓			
	Espanet Marius	✓			
	Espanet Célestin	✓			
	Péntron Joseph	✓			
	Coudert Marius	✓			
	Heyraud Adolphe	✓			
Cuges	Camoin Émile Henri	accepté	Cornille Joseph Célestin	accepté	
	Paul Marius Adrien	✓			
Gemenos	Senez André	accepté	Laurent Marius	accepté	
	Sauvat Ferdinand	✓			
	Estienne Jean-Baptiste	✓			
La Fenne	Maurin Simon	accepté	Viallette Martin	accepté	
	Chenoux Jullien	✓			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de La Ciotat</u>					
Cassis	Gervais Alexandre Revest Justin Arnaud Xavier	accepté accepté accepté	Roux Auguste	accepté	
Ceyreste	Gariel Alphonse Silvy Ange	accepté accepté	Blanc Fénelon	accepté	
<u>La Ciotat</u>	Simon Marius Gauvrand Auguste Barthélémy Emmanuel Monet Louveur Teisseire Léon Sellier Lazare Cruc Augustin Walmansard Marius Bertrand Jean Henri Leblanc Louis Bérard Louis Coche Honoré	accepté n n n n n n n n n n n n n n n	Vincent Marius Gaquet Louis Bonifay Etienne	accepté 3 2	
Roquefort	Chouquet Félix Coullet Antoine Revest Gabriel	accepté 3 3	Coste Félix	accepté	
<u>Canton de Marseille</u>					
Marseille	Allard Emmanuel Auguste Belot Pierre Arsène Ausilia Pierre Marie	accepté n n	<del>Sengen René</del> Delibes Guillaume Jules Richelme Jacques	accepté 2	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Marseille (suite)	Billez Jean Louis	accepté	Periot Georges	accepté	
	Baudin Jean Joseph	✓	Rossi Laurent Antoine	✓	
	Bon Léon	✓	Bergeon Benoit	✓	
	Baylle Etienne	✓			
	Cayrol Laurent Claude	✓			
	Budd Georges Hippolyte	✓			
	Ceratti Philippe Antonin	✓			
	Dufour Jean Marie	✓			
	Girard Louis Ferdinand	✓			
	Grandval Steph. Jules	✓			
	Mayan Joseph Antonin	✓			
	Jouve Antonin Cépolo	✓			
	Morucci Paul François	✓			
	Ranpal Casimir	✓			
	Perrin Albert	✓			
	Roger Léon Joseph	✓			
	Raphel Jean Baptiste	✓			
	Roux Achille Clément	✓			
	Rech Paul Jules	✓			
	Sepet Joseph Antonin	✓			
	Roux Louis Baptiste	✓			
Allauch	Chevillon Joseph	accepté	Sinatet Laurent	accepté	
	Chappe Benjamin	✓	Delestrade Louis	✓	
	Chappe Joseph	✓			
	Foucou Joseph	✓			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Allauch (suite)	Julien Louis accepté Michel Marius	accepté n°			
<u>Canton de Roquevaire</u>					
Auriol	Robert Jean Baptiste accepté Charles adrien	accepté n°	Long Francois Caillol Albert	accepté n°	
	Bonvallet Leon	n°			
	Roubaud ephouse	n°			
	Fabre Auguste	n°			
	Maunier Joseph	n°			
Belcodène	Féraud Elophile	accepté	Vadon Raphaël	accepté	
La Bourine	Michel Jean Baptiste accepté Cazalic Celestin	accepté n°	Boyer Joseph	accepté	
Cadolive	Armand Albert (comte) Giono Francois	accepté n°	Bernard Auguste	accepté	
La Destrouse	Caillol Frederic accepté Ferrand Francois	accepté n°	Martino Louis	accepté	
Gréasque	Barral Gustave accepté Moustier Benjamin	accepté n°	Nicolas Gabriel	accepté	
Seyzin	Coulombe Marius accepté Vitalis Joseph	accepté n°	Bon Marius	n°	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepé ou refusé.	OBSERVATIONS.
Roquevaire	Piston André	accepté	Riboulet Marius	accepté	
	Décome Joseph	✓	Guintrand Jean	✓	
	Tremellat Joseph	✓			
	Lan Charles	✓			
	Gamerre Léon	✓			
	Moulinas Auguste	✓			
S <sup>t</sup> Savournin	Langier Antoine	accepté	Civat Vincent	accepté	
	Liautaud Fr <sup>r</sup> Bl <sup>e</sup>	✓			
<u>Arrondissement d'Aix</u>					
<u>Cantons d'Aix</u>					
Aix	Granel Louis	accepté	Roche Henri	accepté	
	Grill Jules	✓	Arnould Fernand	✓	
	Bounieux Michel Gabriel	✓	Martini François	✓	
	Rouassin Victor Jean	✓			
	Alexis Jules Paul Charles	✓			
	Chabot Frédéric	✓			
	Frasse Antoine	✓			
	Guillaumont Joseph François	✓			
	Laurens Gustave Frédéric	✓			
	Bonnet Philippe	✓			
	Adoult Louis Thomas	✓			
	Bernard Joseph Louis	✓			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint Marc	Silvestre Napoléon	accepté	Lapierre Théophile	accepté	
Cholonet	Fabre Théophile	accepté	Gautier Edmond	x	
Vauvenargues	Burle Martial	accepté	Silvestre Marius	x	
Venelles	Bajolles Xavier	x	Amezini Eugène	x	
	Signoret Amédée	x			
Eguilles	Roure Jérôme	accepté	Boutière Alphonse	x	
	Armieux Lucien	x			
Meyrenil	Abrahy François	accepté	Bourrelly Auguste	x	
	Viou Célestin	x			
<u>Canton de Berre</u>					
Berre	Jouval Henri	accepté	Guieu Ludovic	x	
	Galy Adrien	x			
	André Marius	x			
La Fare	Reyre Antonin	accepté	Ripert Gabriel	x	
	Troussel Baptiste				
Rognac	Giraud Hilarion	accepté	Giraud Joseph Henri	x	
	Aillaud Antoine	x			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Velaux	Caire Max Allegre Joachim	accepté "r	Biscaly Auguste	accepté	
Ventabren	Martin Eugène Marroc Antoine	accepté "r	Moille Marius	accepté	
Vitrolles	Constant Pierre Aymard Aimé	accepté "r	Gueydon Fulbert	accepté	
<u>Canton de Gardanne</u>					
Bois-Bel-Air	Burle Léonor Isoard Paul	accepté "r	Chastillon Mathurin	accepté	
Calviès	Nardy Marius Andraud Raphaël	accepté "r	Chave François	accepté	
Gardanne	Negrat Jean Baptiste Deleuil Alphonse Vadon Emile Pontier Joseph Allaret Gratiens Deleuil Marius Car Lazare Debazac François Croin Emile	accepté "r "r "r "r "r "r "r "r	Nicolas Théodore Pellegrin Jules	accepté "r	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mimet	Chauvin Jean Baptiste Nicolas Justinien	accepté "r	Bonnet Fleury	accepté	
Les Pennes.	Porte Marius Lacombe Louis Pinivello Jules	accepté "r "r	Maurel Barthélémy	accepté	
Septèmes	Bremond Marius Roux Jean Pierre Bourville Marius	accepté "r "r	Guiraud Victor	accepté	
Simiane	Blanc Louis Illy Ludovic	accepté "r	Chaillan Pierre	accepté	
<u>Canton d'Istres</u>	Fos-sur-Mer	Blanc Edouard Frouven Etienne	Baudillon Etienne	accepté	
Istres	Jauras Hubert Flattory Eolie Aguillon Baptiste Mery Cyprien Barlier Alexandre Autheman Etienne Paul Léon Felix Jules Touque Etienne	accepté "r "r "r "r "r "r "r	Consolin François Roche Augustin	accepté "r	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sainte-Chamais	Roux Charles Langlade Pierre Lauvergne Auguste	accepté " " " "	Mariton Charles	accepté	
Saint-Mitre	Gautier Marius	accepté	Gautier Louis	accepté	
Canton de Lambesc					
Charleval	Roux Léon Doux Justin	accepté " "	Girard Frédéric	accepté	
Lambesc	Martin Faubert Charles Fabre Jules Jean Joseph	accepté " " " "	Gillet Jules Guillet Jules	accepté	
Rognes	Bonnand Julien Guittou Jules	accepté " "	Isoard Louis	accepté	
La Roque d'Anthéron	Saudino Louis Appy Jacques Roussier Adolphe	accepté " " " "	Jourdan Louis	accepté	
Saint-Cannat	Martin Paul Pardigon Fernand	accepté " "	Granier Marius	accepté	
Saint-Estève-Janson	Descalis François	accepté	Barras Albert	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de Martigues</u>					
Carry le Rouet	Giraud Antoine	accepté	Olive Louis	accepté	
	Thion Louis	de			
Châteauneuf-les-Martigues	Garnaud Célestin	accepté	Germain Clément	accepté	
	Feraud Flavie				
Gignac	Guichard Joseph	accepté	Ricard Jules	accepté	
	Gouiran Marius	de			
Marignane	Martinet Louis Maurice	accepté	Fagniol Valentine	accepté	
	Lozat François Xavier	de			
	Cadenel Théophile Joseph	de			
Martigues	Berlat Bourquin	accepté	Maunier Calixte	accepté	
	Sauvian Armand	de	Escaray Eugénie	de	
	Sauvel Léon	de			
	Sauvel Séverin	de			
	Rolland François	de			
	Jouval Frédéric	de			
	Piquet Jean	de			
	Boulffard Félix	de			
	Olivuelle Victor	de			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Port de Bouc	Roque Charles Lombard Joseph Tubert Antonin Couture François Blanc Antonin Ginac Auguste	accepté " " " " "	Brayda-Brun Brun Augustin	accepté " " " " "	
Le Rove	Gouiran François Sarde Guste	accepté " " " " "	Gouiran Victor Eugène	accepté	
St Victoret	Sacoman Marius Bertholet Jean	accepté " " " " "	Roux Jacques	accepté	
Canton de Peyrolles	Jouques	accepté " " " " "	Lavourmin Isidore Sauvat Jules	accepté " " " " "	
Meyrargues	Lumian Eugène Brun Joseph George	accepté " " " " "	Falire Frédéric	accepté	
Peyrolles	Maurel Céleste Isnard Laurent	accepté " " " " "	Arbaud Jérôme	accepté	
Le Guy St Réparade	Durand Gabriel Paul Augustin	accepté " " " " "	Décanis Martial	accepté	
St Paul les Duranne	Artaud Alvéone	accepté	Sixas Louis	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEN LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de Salon</u>					
Aurons	Tuaire Auguste accepté		Vian Zephirin accepté		
La Barben	Tourrette Philippe accepté		Caire Louis		
Cornillon	Boyer Pierre	✓	Roux Victorin	✓	
Grans	Bédarrides Daniel accepté		Gavaudan Jean-Baptiste	✓	
	Rebillat Louis	✓			
	Dauphin Charles	✓			
Lançon	Franquin Marius Juste accepté		Roux Joseph Eugène accepté		
	Callier Louis	✓			
Miramas	Latil Laurent accepté		Michel Auguste accepté		
	Millard Etienne	✓			
	Couche Louis	✓			
Selissanne	Caire Eugène accepté		Caire Valentin accepté		
	Estienne Henri	✓			
	Urpary Marius	✓			
Salon	Babonnet Simon accepté		Savoye François retraité	✓	
	Crousillat Louis	✓	Re' Joseph	✓	
	Giol Joseph	✓	Brigandat Emmanuel	✓	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Salon (suite)	Savoye François agriculteur	accepté			(agriculteur)
	Donat Pierre	d			
	Sauvan Auguste	d			
	Teissier Valentini	d			
	Donat Sauveur	d			
	Durand Albert	d			
	Serre Paul	d			
	Barles Charles	d			
	Barbier Léon	d			
<u>Canton de Trets</u>					
Beaurecueil	Brun Frédéric	accepté	Gauthier Etienne	accepté	
Chateauneuf-le-Rouge	Paul Léon	accepté	Semian Lucien	accepté	
Fureau	Barthélémy Louis	accepté	Bremond François	accepté	
	David François	d			
	Couloubier Laurent	d			
Geynier	Delherbe Marius	accepté	Samat Emilia	accepté	
	Pellegrin Paul	d			
Guyloubier	Fraisse Pierre	accepté	Verlaque Louis	accepté	
	Malet Alberic	d			
Rousset	Jourdan Antoine	accepté	Chailan Léopold	accepté	
	Maurin Léon	d			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint Antonin	Javault Aristide	accepté	Allegre Marius	accepté	
Crets	Gastinel J <sup>n</sup> B <sup>e</sup>	accepté	Zatteaux Jules	accepté	
	Aubert Barthélémy	✓	Baille François	✓	
	Vincent Arthur	✓			
	Jourdan Marius	✓			
	Maisonna Henri	✓			
	Calasson Etienne	✓			
<i>Arrondissement d'Arles</i>					
<i>Canton d'Arles</i>					
Arles	Morizot Joseph	accepté	Masselieu Albert	accepté	
	Tardieu Eugène	✓	Quenin Claude	✓	
	Legrard Joseph	✓	Michaud Léon	✓	
	Allard Noël	✓			
	Bernaudon César	✓			
	Despax Auguste	✓			
	Donnat Auguste	✓			
	Pommier Paul	✓			
	Berthet Adrien	✓			
	Patron François	✓			
	Milhe Félix	✓			
	Bousquet Eugène	✓			



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Eyragues	Grimaldier Marius Michel Eugène Mistral Auguste	accepté " " " "	Bourdet François " " " "	accepté " " " "	
Gravesson	Rame Louis Bourdin Antoine Fontaine Joseph	accepté " " " "	Scisson Gracié " " " "	accepté " " " "	
Noves	Mouret Daniel Chabaud Pierre Pavleau Antoine	accepté " " " "	Aprin Joseph " " " "	accepté " " " "	
Rodionas	Bertrand Simon Gontier Pierre Emeric Denis	accepté " " " "	Gontier Charles " " " "	accepté " " " "	
<u>Canton d'Eyguières</u>					
Alleins	Croux Joseph Amable Roux Paul	accepté " "	Roche Edouard " "	accepté " "	
Aureille	Esperandieu Eugène	accepté	Alra Adrien	accepté	
Eyguières	Delmas Frédéric Recordier Pierre Alibert Alfred	accepté " " " "	Allemant Auguste " "	accepté " "	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lamanon	Jourdan Maximilien	accepté	Felix Albert	accepté	
Mallermont	Boutière Henri	accepté	Ventre Victor	accepté	
	Camoin Louis	"			
	Mercier Henri	"			
Mouries	Millaud Jules	accepté	Paul Stanislas	accepté	
	Feyre Eugène	"			
Vernèges	Bellon Pascal	accepté	Vivian Alphonse	accepté	
<u>Canton d'Orgon</u>					
Gabannes	Fernier Eucher	accepté	Joubert Jean	accepté	
	Joubert Denis	"			
	Vidau Louis	"			
Eygalières	Bouët Edouard	accepté	Blanc Léon	accepté	
	Chartel Lucien	"			
Mollégès	Manson Paul	accepté	German Urbain	accepté	
	Gras Clément	"			
Orgon	Dejour Emile	accepté	Jussian Gustave	accepté	
	Martin Lucien	"	Brequier Léon	"	
	Moulinas Pierre	"			
	Aillaud Amédée	"			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Orgon (suite)	Pecout J <sup>n</sup> Bl <sup>e</sup> Bounias Louis	accepté "t			
S <sup>t</sup> Andiol	Gilly Joseph Bayol Gustave	accepté "	Esparvier Louis	accepté	
Sénas	Pascal Michel Monnier Frédéric Legier Joseph	accepté " "	Matheron Claude	accepté	
Verquieres	Ginsoux Joseph	accepté	Chaine Pierre	accepté	
<u>Canton des Stes Maries</u>					
Les St <sup>es</sup> Maries	Espelly Joseph Barry Claude	accepté "	Allegre Jean	accepté	
<u>Canton de St Rémy</u>					
Les Baux	Audran Joseph	accepté	Griffe Vincent	accepté	
Maillane	Dumas Vincent Cornillon Joseph	accepté "	Simian Claude	accepté	
Maussanne	Fiscalina Edouard Arnaud J <sup>n</sup> Bl <sup>e</sup>	accepté "	Roux Léon	accepté	
Garadou	Arnaud Xavier Ravan Marius	accepté	Dinard Léon	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
S <sup>t</sup> Rémy	Courtet Raoul Roumanille Joseph Lagnel Louis Sabatier Rémy Cardieu Auguste Gérin Antoine Cardieu André Richard Joseph Vidau Antoine	accepté x x x x x x x x	Mistral Jacques Roumanille Denis	accepté x	
<u>Canton de Carascon</u>					
Boulbon	Gilles Joseph Jouve François	accepté x	Gilles Cyprien	accepté	
Mas Blanc	Courrette Marcellin	accepté	Courrette Louis	accepté	
Mézoracques	de Régis Georges	accepté	Antaud Joseph	accepté	
Carascon	Bonnet Guillaume Vidau Alcide Brunet Marius Damour Pierre Audibert Jean Henri Paul Henri Robert Joseph Colombeau Joseph Joseph Jacques	accepté x x x x x x x x	Michel Eugène Fabre Antoine	accepté x	

NOMS DES COMMUNES.  (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS.  (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Marseille , le 5 Octobre 1908.

Le Préfet des Bouches-du-Rhône

*Alastuey*



DÉPARTEMENT

des Bouches du Rhône

MODÈLE N° 4.

n° 2

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

## LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
1	Abrachy François	délégué Meyrueil	Bourrely Auguste	
2	Adolphe auguste	cons. d'ar. Aix - nord		
3	Adoult Louis Thomas	délégué Aix	Roche Arnaud Martin	
4	Aguillon Baptiste	- d - Ustres	Consolin Roche	
5	Aiguille Victor	- d - Martigues	Mauzier Esavay	
6	Aillaud amédée	- d - Orgon	Giglian Breguier	
7	Aillaud Clément Antoine	- d - Rognac	Giraud Joseph Henri	
8	Albaret gratien	- d - Gardanne	Nicolas Pellegrin	
9	Alexis	cons. gen. Lambesc		
10	Alexis Jules Paul Charles	délégué Aix	Roche Arnaud Martin	
11	Alibert alfred Joseph	- d - Eyguières	Allemant Auguste	
12	Allard Emmanuel	- d - Marseille	Delibes Richelme - Périot Rossi Bergeon	
13	Allard Noël	- d - Arles		
14	Allegre Joachim	- d - Velaux	Biscaly Auguste	
15	Andraud Raphaël Simon	- d - Cabriès	Chave François	
16	André maries	- d - Sisterre	Guieu Ludovic	
17	Appy Jacques	- d - La Roque d'Anthéron	Jourdon Louis	
18	Ardigier Joseph	- d - Barbentane	Bruyère Vernet	
19	Armand Albert	- d - Cadolive	Bernard Auguste	
20	Arnaud Lucien	- d - Eguilles	Boutière Alphonse	
21	Arnaud J. B. <sup>te</sup>	- d - Mauvans	Roux Léon	
22	Arnaud Pierre	cons. d'ar. arles. est.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
23	Arnaud Xavier.	délégué - Cassis	Roux Auguste	
24	Arnaud Xavier	- d — Paradou	Dinard Simeon	
25	Artaud	cons. gen. <sup>ol</sup> Peyrolles		
26	Artaud Alvène	délégué - St Paul <del>Assurance</del>	Sias Louis	
27	Aubert Barthélémy	- d — Crets	Jatteaux - Baille	
28	Audibert Jean Marie	- d — Carascon	Michel - Fabre	
29	Audran Joseph.	- d — Les Baux	Grisse Vincent.	
30	Ausilia Pierre Marie	- d — Marseille	Delibes - Richelme - Périot Rossi - Bergeon	
31	Autheman Etienne	- d — Istres	Consolin - Roche	
32	Aymard Aimé	- d — Vitrolles	Gueydon Fulbert.	
33	Babonnet Simon	- d — Salon	Savoye - Ré - Brigandat	
34	Bajolle Paul Xavier	- d — Venelles	Anezin Eugène	
35	Barbier Alexandre	- d — Istres	Consolin - Roche	
36	Barbier Léon	- d — Salon	Savoye - Ré - Brigandat	
37	Baret Félix	cons. gen. Crets		
38	Barles Charles	délégué - Salon	Savoye - Ré - Brigandat	
39	Baron Gabriel	cons. gen. & député Aix. Noud		
40	Barral Gustave	délégué - Gréasque	Nicolas Gabriel	
41	Barry Claude	- d — Stes Maries	Allegre Jean	
42	Barthélémy Emmanuel	- d — La Ciotat	Vincent - Paquet - Bonifay.	
43	Barthélémy Louis	- d — Fuveau	Bremond François	
44	Baudin Jean Joseph	- d — Marseille	Delibes - Richelme - Périot Rossi - Bergeon	
45	Bayle Henri	cons. d'ar. - d —		
46	Baylle Etienne	délégué - d —	Delibes - Richelme - Périot Rossi - Bergeon	
47	Bayol Gustave	- d — St. Andiol	Esparrier Louis	
48	Bedarrides Daniel	- d — Grans	Gavaudan Y. No <sup>te</sup>	
49	Bellon Pascal	- d — Verneques	Vivian Alphonse	
50	Belot Pierre Arsene	- d — Marseille	Delibes - Richelme - Périot Rossi - Bergeon	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
51	Bérard Louis	délégué La Ciotat	Vincent - Paquet - Bonifay	
52	Bergier André	- d - Chateaurenard	Julliard - Girard	
53	Bernard Joseph Louis	- d - Aix	Roche - Arniaud - Martin	
54	Bernaudon César	- d - Arles	Massebien - Quenin - Michaud	
55	Berthet Adrien	- d -	- d -	
56	Bertholet Jean	- d - St-Victoret	Roue Jacques	
57	Bertrand Leon Henri	- d - La Ciotat	Vincent - Paquet - Bonifay	
58	Bertrand Maurice	cons. gén. Aix sud		
59	Bertrand Léon	délégué Rognonas	Gontier Charles	
60	Billes Jean Félix	- d - Marseille	Selibis - Richelme - Périot Rossi - Borgeon	
61	Blanc Antonin	- d - Port de Bouc	Brayda <sup>Brun</sup> - Brun Auguste	
62	Blanc Edouard	- d - Fos sur mer	Baudillon Ghinne	
63	Blanc Louis	- d - Simiane	Chaillan Pierre	
64	Blanc Marius	cons. d'ar. La Ciotat		
65	Bocca Léon	délégué - Aubagne	Gras - Jourdan	
66	Bon Léon	- d - Marseille	Selibis - Richelme - Périot Rossi - Borgeon	
67	Boniffay Gaston	cons. d'ar. Marseille		
68	Bonnard Julien	délégué - Rognes	Stoïard Sévère	
69	Bonnet Guillaume	- d - Caratcon	Michel - Fabre	
70	Bonnet Philippe	- d - Aix	Roche - Arniaud - Martin	
71	Bonvallet Léon	- d - Auriol	Long - Caillol	
72	Bouchet	cons d'ar. Marseille		
73	Bouer Edouard	délégué - Eygalieres	Blanc Léon	
74	Bouisson Fernand	cons. gén. Aubagne		
75	Boulard Félix	délégué - Martigues	Maurier - Escary	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de,....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
76	Bounias Louis	délégué - Orgon	Jussian - Breguier	
77	Bourneuf Michel Gabriel	- d - Aix	Roche - Arnaud - Martin	
78	Bourdin Antoine	- d - Graverson	Leisson	
79	Bourrilly Marius	- d - Septèmes	Guérard Victor	
80	Bousquet Eugène	- d - Arles	Massebieau - Quenin - Michaud	
81	Boutière Henri	- d - Mallemort	Venka Victor	
82	Boyer Antoine	Député Marseille		
83	Boyer Pierre	délégué - Cornillon	Roue Victorin	
84	Bremond Marius	- d - Septèmes	Guérard Victor	
85	Briand Joseph	Cons. gen. Orgon		
86	Brion Raoul	Cons. gen. Marseille		
87	Brisson Henri	Député - Marseille		
88	Brun Frédéric	délégué - Beaurecueil	Gautier Blémire	
89	Brun Joseph Georges	- d - Meyrargues	Fabre Frédéric	
90	Brunet Marius	- d - Carason	Michel - Fabre	
91	Bruyère Jean Marie	- d - Barbentane	Bruyère François - Vernet	
92	Budd Georges	- d - Marseille	Selibio - Richalme - Periot Rossi - Bergeon	
93	Burle Léonor	- d - Bouc - Bel air	Chastillon	
94	Burle Martial	- d - Caumontargues	Silvestre Marius	
95	Cabassan Blémire	- d - Crest	Zatteaux - Baillé	
96	Cadenat Bernard	Député - Marseille		
97	Cadenet Philophile	délégué - Manigrane	Fagniol Valentin	
98	Caillol Frédéric	- d - La Destrouatte	Martino Louis	
99	Caire Eugène	- d - Pelissanne	Caire Valentin	
100	Caire Max	- d - Velanx	Biscaly Auguste	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de ....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
101	Cal Joseph	Consd'ar. Aubagne		
102	Callier Louis	délégué - Languedoc	Roux Joseph Eugène	
103	Calment Antoine	s-d - Port St Louis du Rhône	Hoste Henri	
104	Camoin Emile Henri	- d - Euges	Cornille Joseph	
105	Camoin Yules	Consd'ar. Aix-sud		
106	Camoin Louis	délégué - Mallemort	Venche Victor	
107	Car Lazare	- d - Gardanne	Nicolas - Pellegrin	
108	Carlier Vincent	Député - Marseille		
109	Carnaud Maximilien	Député - - d -		
110	Cartier Charles	Consd'ar. Roquemaure		
111	Cayol Laurent Blaude	délégué - Marseille	Delibes - Richelme - Périot Rossi - Bergon.	
112	Cayol Raymond	Consd. gen. - d -		
113	Cazalie Célestin	délégué - La Bourine	Boyer Joseph.	
114	Ceccaldi	Consd'ar. Marseille		
115	Ceratti Philippe	délégué - Marseille	Delibes - Richelme - Périot Rossi - Bergon.	
116	Chabaud Pierre	- d - Noyers	Aprin Charles	
117	Chabot Frédéric Ch.	- d - Aix	Roche Arnaud - Martin	
118	Chanot Amable	Consd. gen. Marseille		
119	Chapelle Auguste	délégué - Chateaurenard	Julliard - Gérard	
120	Chappe Benjamin	- d - Alliauch	Pinatel - Sélestade	
121	Chappe Joseph	- d - - d -	- d -	
122	Charles Adrien	- d - Auriol	Long - Caillol	
123	Chauchard Léon	Consd'ar. Marseille		
124	Chevillon Joseph	délégué - Alliauch	Pinatel Sélestade	
125	Chouquet Félix	- d - Roquesfort	Coste Félix	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
126	Chouquet Marius	délégué - Aubagne	gras Jourdan	
127	Colombeau Joseph	- d - Caravon	Michel Fabre	
128	Constant Pierre	- d - Vitrolles	Guaydon Tulliet.	
129	Cornillon Joseph	- d - Maillane	Simian Claude	
130	Coste Frédéric	- d - Fontvieille	Bonnardel Auguste	
131	Coudert Marius	- d - Aubagne	gras Jourdan	
132	Coullet Antoine	- d - Roquesfort	Coste Félix	
133	Coulomb Laurent	- d - Fuveau	Brémont François	
134	Coulomb Marius	- d - Peypin	Bon Marius.	
135	Couture François	- d - Port de Bouc	Brayda <sup>Brun</sup> / Brémont <sup>Aug</sup>	
136	Crouançon Nicolas	Cons. d'Ar. Arles Ouest		
137	Croustillat Louis	délégué - Salou	Savoye Ré - Brigandat.	
138	Croux Joseph Amable	- d - alleins	Roche Edouard	
139	Damour Pierre	- d - Caravon	Michel Fabre	
140	Daniel Antoine	Cons. d'Ar. Stes Maries		
141	Dauphin Charles	délégué - Grans	Javandan Y.B.	
142	David Albert	Cons. gen. Stes Maries		
143	David François	délégué - Fuveau	Brémont François	
144	Delazac François	- d - Gardanne	Nicolas Pellegrin	
145	Decaudin Marcellin	Cons. d'Ar. Peyrolles		
146	Decombe Joseph	délégué - Roquevaire	Riboulet Guichard	
147	Dejour Edmond	- d - Orgon	Gustave Breguière	
148	Delenuil Alphonse	- d - Gardanne	Nicolas Pellegrin	
149	Delenuil Marius	- d -	- d -	
150	Delherbe Marius	- d - Reynier	Samat Brunet	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
151	Delmas Jacques Frédéric	délégué — Eyguières	allemand Auguste	
152	Descalis François	- d — S. Bottez Jonson	Barras Albert	
153	Despax Auguste	- d — Arles	Massébian - Quenin - Michaud	
154	Dianoux	Cons. d'Ar. Marseille		
155	Donat Pierre	délégué — Salon	Savoye - Re. Brigandat	
156	Donat Sauveur	- d — - ol —	- d — - d — - d —	
157	Domnat Auguste	- ol — Arles	Massébian - Quenin - Michaud	
158	Douté Justin	- d — Charlevol	Girard Frédéric	
159	Dufour Jean Marie	- d — Marseille	Sélibis - Richelme - Péricot Roth - Bergeon	
160	Dumas Vincent	- d — Maillane	Simonian Claude	
161	Durand Albert	- ol — Salon	Savoye - Re. Brigandat	
162	Durand Gabriel Joseph	- ol — Le Puy St-Lépautre	Térand Martial	
163	Durand Michel	Cons. d'Ar. St-Remy		
164	Duverger Antoine	Cons. gen. Marseille		
165	Emoré Denis	délégué — Rognonas	Gontier Charles	
166	Espanet Célestin	- d — Aubagne	Grat - Jouan	
167	Espanet Marius	- d — - d —	- d — - d —	
168	Espelly Joseph	- d — St-Maries	Allegre Jean	
169	Esperandieu Eugène	- d — Aureilhan	Abra Adrien	
170	Estienne Henri	- d — Pelissanne	Caire Valentin	
171	Estienne Y. B <sup>e</sup>	- d — Gemenos	Laurent Marius	
172	Fabre Auguste	- d — Auriol	Song - Caillol	
173	Fabre Jules	- ol — Lambesc	Gillet. Y. B.	
174	Fabre Théophile	- d — Cholonet	Gauthier	
175	Felix	Cons. gen. Eyguières		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placez dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
176	Felix yules	délégué - Etres	Consolin - Roche	
177	Feraud Fleury	- d - Chateauneuf les Martigues	germain	
178	Feraud Théophile	- d - Belcodene	Vadon	
179	Ferrand François	- d - La Destronne	Martino	
180	Ferrier Eucher	- d - Cabanes	Goubert	
181	Flattery Cobie	- d - Etres	Consolin - Roche	
182	Fontaine Joseph	- d - Graveton	Seillan	
183	Foscalina Edward	- d - Maussane	Roux Léon	
184	Foucon Jh.	- d - Allanche	Pinatel Delphade	
185	Fouque Blérme	- d - Etres	Consolin - Roche	
186	Fraisse Pierre	- d - Ruylobier	Verlaque	
187	Franquin marins	- d - Largent	Roue Joseph	
188	Frassé Antoine	- d - Aix	Roche Arnaud - Martin	
189	Gaillard Edward	Cond. d'ar. Martigues		
190	Galy Adrien	délégué - Berre	Guénodovic	
191	Gamaud Célestin	- d - Chateauneuf les Martigues	germain	
192	Gamerre Léon	- d - Roquessaire	Riboulet Quintaud	
193	Gariel alphonse	- d - Ceyreste	Blanc Fenelon	
194	Gassion	Cond. Gén - La Ciotat.		
195	Gattinel. J. B <sup>e</sup>	délégué - Crets	Jolteau - Baillé	
196	Gaurrand Auguste	- d - La Ciotat.	Vincent - Paquet - Bonifay	
197	Gauthier Elie	Cond. d'ar - Marseille		
198	Gautier guillaume	- d - Chateauneuf		
199	Gautier marins	délégué - St. Mitre	Gautier Louis	
200	Gay Louis	Cond. Gén. Marseille		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
201	Gérin Antoine	délégué - St Rémy	Mistral - Roumanille	
202	Gervais Alexandre	- d - Cassis	Roux Auguste	
203	Gilles Joseph	- d - Bouillon	Gilles Cyprien	
204	Gilly Joseph	- d - St Andiol	Esparvier Louis	
205	Ginac Auguste	- d - Port de Bouc	Breyda - Brun Auguste	
206	Giroux Joseph	- d - Vergnières	Chaine Pierre	
207	Giono François	- d - Cadolive	Bernard Auguste	
208	Girard Antoine Louis	- d - Carry le Rouet	Olivier Louis	
209	Girard Auguste	cons. gen. - Salon		
210	Girard Louis Ferdinand	délégué - Marseille	Dubois - Richelme - Periot Rossi - Bergeron	
211	Giraud Julian	- d - Gigmac	Giraud Joseph Henri	
212	Gontier Pierre	- d - Roquenac	Gontier Charles	
213	Gouran François	- d - Le Rove	Gouran Victor	
214	Gouran Marius	- d - Gigmac	Ricard Jules	
215	Granaud Jean	cons. gen. St Maries		
216	Grandval Alphonse	délégué - Marseille	Dubois - Richelme - Periot Rossi - Bergeron	
217	Granel Louis	- d - Aix	Roche - Arnould - Martin	
218	Granier François	- d - Barcarès	Bruyère François - Vernet	
219	Gras Clément	- d - Mollégès	German Urbain	
220	Grill Jules	- d - Aix	Roche - Arnould - Martin	
221	Grimaldier François	- d - Eyragues	Boudet François	
222	Guichard Joseph	- d - Gigmac	Ricard Jules	
223	Quichet	cons. gen. Martigues		
224	Guillaumont Joseph	délégué - Aix	Roche - Arnould - Martin	
225	Guittot Y. B. <sup>r</sup>	- d - Rognes	Guad Désiré	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
226	Habert Félix	délégué - Fontenille	Bonnardel	
227	Geyraud Adolphe	- d - Aubagne	Grat Jourdan	
228	Gilly Ludovic	- d - Limanier	Chaillan Pierre	
229	Ginbert Antonin	- d - Port de Bouc	Brayda <sup>Brun</sup> - Brun <sup>angl</sup>	
230	Gnard Laurent	- d - Peyrolles	Arbaud Joachim	
231	Gicard Paul	- d - Bouc-Bel-Air	Chastillon	
232	Gauras Hubert	- d - Estres	Consolin Roche	
233	Javault Aristide	- d - Sainte-Maxime	Allégre	
234	Jean Joseph	- d - Lambesc	Gillet	
235	Jean Victor	Cons. gen. Chateaurenard		
236	Joseph Jacques	délégué - Caranson	Michel Fabre	
237	Goubert Antoine	Cons. d'ar. Marseille		
238	Goubert Denis	délégué - Cabannes	Goubert Jean	
239	Gourdan Antoine	- d - Rousset	Chaillan Léopold	
240	Gourdan Marius	- d - Crets	Gatteau Baillé	
241	Gourdan Maximilien	- d - Lamaron	Félix Albert	
242	Gouval Frédéric	- d - Martigues	Mommier Savary	
243	Gouval Henri	- d - Berre	Guén Ludovic	
244	Gouye Antonin	- d - Marseille	Delibes Richelme Perist Rossi Bergon	
245	Gouye François	- d - Barbezieux	Gilles Cyprien	
246	Julien Louis	- d - Allauch	Pinatel Celestade	
247	Julien Fernand	Cons. d'ar. Lambesc		
248	Laffond Georges	Cons. gen. Caranson		
249	Lafont Antoine	Cons. d'ar. - d -		
250	Lagnel Louis	délégué - St Rémy	Mistral Boumanville	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
251	Lambert Pierre	délégué - Barbentane	Bruyère François - Vernet	
252	Lan Charles	d - Roquevaire	Riboulet - Quintaud	
253	Langlade Ovide	d - St-Chamas	Mariton	
254	Latil Laurent	d - Miramas	Michel Auguste	
255	Langier Antonin	d - St-Savournin	Civat Vincent	
256	Laurens Gustave	d - Aix	Roche Armand - Martin	
257	Lautier Pierre	d - Barbentane	Bruyère François - Vernet	
258	Lauvergne Auguste	d - St-Chamas	Mariton	
259	Leblanc Louis	d - Le Castellet	Vincent - Paquet - Bonfay	
260	Léquier Joseph	d - Senas	Matheron	
261	Legrand Joseph	d - Arles	Massieu - Quenin - Michaud	
262	Lestrade Jean	d - Châteaurenard	Gulliard - Girard	
263	Levy Clément	Cont. gen. Marseille		
264	Liautaud J. B.	délégué - St-Savournin	Civat Vincent	
265	Lombard Joseph	d - Port de Bouc	Brayda - Brun <sup>Dum</sup> - Aug	
266	Lozat François	d - Morniague	Fagnol	
267	Maisonna Henri	d - Crest	Gatteaux - Baille	
268	Malet Alberic	d - Puyloubier	Verlaque	
269	Manson Paul	d - Mollégès	German Urbain	
270	Marroe Anémie	d - Ventabren	Mille marius	
271	Martel Lucien	d - Eygalières	Blanc Léon	
272	Martel Eugène	d - Ventabren	Mille marius	
273	Martin Gaubert	d - Lambesc	Gillet	
274	Martin Lucien	d - Orgon	Jussian - Béguier	
275	Martin Paul	d - St-Cannat	Granier	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
276	Martinet Louis délégué - Marignane		Lagnol	
277	Maunier Joseph d - Auriol		Long - Caillol	
278	Maurel agricole Cons. gen. Gardanne			
279	Maurel Antoine d - Arles-Ouest			
280	Maurel Célestin délégué Peyrolles		Arbaud	
281	Maurel Sébastien d - Martigues		Maunier - Escavy	
282	Mauren J. B <sup>e</sup> d - Martet.		Bonnet.	
283	Mauren Léon d - Rouset		Charlet Leopold	
284	Mauren Léon d - La Penne		Viallette Martin	
285	Mayan Joseph a - Marseille		Edibes - Richelme - Perist Rost - Bergouen	
286	Mercier Henri a - Mallemort		Ventre Victor	
287	Merlat Constant a - Martigues.		Maunier - Escavy	
288	Mery Cyprien d - Estres.		Consolin - Roche	
289	Michel Eugène a - Eyragues.		Bourdet François	
290	Michel Emile Cons. gen. Arles-Est.			
291	Michel Esquiros Cons. d'ar. Marseille			
292	Michel Henri Député - Arles			
293	Michel J. B <sup>e</sup> délégué - La Bourine		Boyer Joseph	
294	Michel Marius d - Allauch		Pinatet - Celestrade	
295	Milhe Félix d - Arles		Mathebian - Quenin - Michaud	
296	Millaud Jules d - Mouries		Paul Stanislas	
297	Mestral Auguste a - Eyragues		Bourdet François	
298	Monet Sauveur d - Le Crétat		Vincent - Paquet - Bonifay	
299	Monnier Thodore a - Senas		Matheron	
300	Morizot Joseph d - Arles		Mathebian - Quenin - Michaud	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
301	Morucci Paul	délégué - Marseille	Delibes - Richelme - Perist. Roth - Bergon	
302	Moulinas Pierre	- d - Orgon	Jussien - Bregnier	
303	Moulinas Auguste	- d - Roquevaire	Riboulet - Quintaud	
304	Mouret Daniel	- d - Moves	Aprin	
305	Moustier Benjamin	- d - Gréasque	Nicolas Gabriel	
306	Nardi Marius	- d - Cobres	Chave	
307	Négrel J. B.	- d - Gardanne	Nicolas Pellegrin	
308	Nicolas Antonin	- d - Châteaurenard	Gulliard - Girard	
309	Nicolas Justine	- d - Miribel	Bonnet Henry	
310	Nitard Etienne	- d - Miramas	Michel Auguste	
311	Olivier Gabriel	- d - Aubagne	Gras Jourdan	
312	Ouel Félix	- d - S'LouisduDôme	Lhoste	
313	Oustrie Leopold	- d -	- d -	
314	Panivello J. B.	- d - Les Pennes mirabeau	Maurel	
315	Pardigon Fauno	- d - S'Carnat.	Granier	
316	Pascal Michel	- d - Léonard	Matheron	
317	Patron François	- d - Arles	Mostebrian - Quenin - Michaud	
318	Paul Augustin	- d - Le Ruy St Rémyade	Décans	
319	Paul Henri	- d - Corascan	Michel - Tible	
320	Paul Léon	- d - Châteauneuf la rouge	Sumian	
321	Paul Léon	- d - Sisteron	Consolin - Roche	
322	Paul Marius	- d - Uges	Cornille	
323	Paulean Antoine	- d - Moves	Aprin	
324	Paulean Edouard	- d - Châteaurenard	Gulliard - Girard	
325	Pécout J. B.	- d - Orgon	Jussien - Bregnier	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
326	Pellegrin Paul	délégué - Reynier	Senat Emilién	
327	Pelletan Camille	Député - Aix		
328	Perlet Victor	Cons. d'ar. Marseille		
329	Perrin Albert	délégué - Marseille	Delibes - Richelme - Pirot Rasti - Bergeon	
330	Perrin André	Cons. d'ar. Arles-Est		
331	Peyre Eugène	délégué - Mouries	Paul Stanislas	
332	Phivon Louis	- d - Carry le Rouet	Olive Louis	
333	Piquet Jean	- d - Martigues	Maurier - Escavy	
334	Piol Joseph	- d - Salon	Loye - Le Brigandat	
335	Piston André	- d - Roquemaure	Riboulet - Quintaud	
336	Pleindoux Hubert	- d - Chateaurenard	Julliard - Girard	
337	Pommier Paul	- d - Arles	Masselieu - Quenin - Michaud	
338	Pontier Joseph	- d - Gardanne	Nicolas - Pellegrin	
339	Porte Marius	- d - Castres Mirabeau	Mauel B <sup>me</sup>	
340	Poulet	Cons. gen. - St Rémy		
341	Prouven Etienne	délégué - Fos sur mer	Baudillon Etienne	
342	Rame Louis	- d - Gravelon	Leisson Gratien	
343	Rampal Edimur	- d - Marseille	Delibes - Richelme - Pirot Rasti - Bergeon	
344	Raphael J. B <sup>te</sup>	- d - - d -	- d -	
345	Ravan Marius	- d - Paradou	Dinard Léon	
346	Rebillot Louis	- d - Grans	Gavaudan J. B <sup>te</sup>	
347	Recordier Pierre	- d - Eyguières	Allemard Auguste	
348	Régis Georges de	- d - Mèzoargues	Artaud Joseph	
349	Régis Louis	Cons. d'ar. Marseille		
350	Resch Paul Yules	délégué - - d -	Delibes - Richelme - Pirot Rasti - Bergeon	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placés dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
351	Revest gabriel	délégué - Roquemont	Coste Félix	
352	Revest justin	- d - Cassis	Roue Auguste	
353	Reyre antonin	- d - La Fare	Ripert gabriel	
354	Richard Joseph	- d - S'Remy	Mistral - Roumanille	
355	Robert y. b <sup>e</sup>	- d - Auriol	Long - Caillol	
356	Robert Joseph.	- d - Carastan	Michel Fabre	
357	Robin auguste	- d - Chateauneuf	Yulliard - Gérard	
358	Roger Léon Jh.	- d - Marseille	Delibes - Richelme - Périot Rothi - Bergeron	
359	Rolland François	- d - Martigues	Maurier - Escauy	
360	Roque Charles	- d - Port de Bouc	Brayda <sup>Brun</sup> <sup>aug<sup>re</sup></sup> Brun	
361	Roubaud alphonse	- d - Auriol	Long - Caillol	
362	Rouquier René	- d - Fontvieille	Bonnardel Auguste	
363	Roumanille Joseph.	- d - S'Remy.	Mistral - Roumanille	
364	Roure Hubert	- d - Eygues	Boutière Alphonse	
365	Roussier adolphe	- d - Roque d'Anthéron	Gourdon Louis	
366	Rousson Véronique	- d - Aix	Roche Armand - Martin	
367	Rouston	cons. gen. Berre		
368	Roux Achille	délégué - Marseille	Delibes - Richelme - Périot Rothi - Bergeron	
369	Roux Jean Pierre	- d - Septèmes	Guiraud Victor	
370	Roux Léon	- d - Charleval	Girard Frédéric	
371	Roux Louis Baptiste	- d - Marseille	Delibes - Richelme - Périot Rothi - Bergeron	
372	Roux Marius	- d - S'Chamas	Mariton	
373	Roux Paul	- d - Alleins	Roche Edouard	
374	Roux Pierre	cons. gen. Marseille		
375	Sabatier Rémy	délégué - S'Remy	Mistral - Roumanille	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placez dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
376	Sacoman	Cons. gen. Marseille		
377	Sacoman Louis	délégué: Les Pennes Mirabeau	Maurel B <sup>me</sup>	
378	Sacoman Marius	- d - St Victoret	Roux Jacques	
379	Samat Ferdinand	- d - Gemenos	Laurent Marius	
380	Saravelli André	Cons. gen. Marseille		
381	Sarnèques Marius	Cons. d'Ar. Istres		
382	Sarde J. B <sup>re</sup>	délégué: Le Rove	Gourdon Victor	
383	Sauvian Théophile	- d - Martigues	Mauvier Escavy	
384	Saudino Louis	- d - Roque d'Anthion	Gourdan Louis	
385	Sauvel Léon	- d - Martigues	Mauvier Escavy	
386	Sauvage Marius	Cons. d'Ar. Salon		
387	Sauvan Auguste	délégué: - Salon	Savoie de Brigandat	
388	Sauvat Jules	- d - Jouques	Cotholendy	
389	Savournin Théodore	- d -	- d -	
390	Savoye François	- d - Salon	Savoie de Brigandat	
391	Schurrer Joseph	Cons. gen. Marseille		
392	Sellier Lazare	délégué: La Ciotat.	Vincent Paquet Bonifay	
393	Senez Amédée	- d - Gemenos	Laurent Marius	
394	Sepet Joseph.	- d - Marseille	Delibes Richolme Perist Rossi Bergeron	
395	Serre Paul	- d - Salon	Savoie de Brigandat.	
396	Signoret Amédée	- d - Venelles	Auzan Eugène	
397	Silvestre Napoléon	- d - St Marc	Lapierre Philophile	
398	Silvy Ange	- d - Ceyreste	Blanc Fenclon	
399	Simon Marius	- d - La Ciotat.	Vincent Paquet Bonifay	
400	Sunian Eugène	- d - Meyrargues	Fabre Frédéric	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
401	Gaddei François	Cons. gen. Marseille		
402	Garatson Emile	Cons. d'ar. Orgon		
403	Cardieu André	délégué - St Rémy	Mistral-Roumanille	
404	Cardieu Auguste	- d -	- d -	
405	Cardieu Eugène	- d -	Arles	Madeleine-Quenin-Michaud
406	Cessaire Léon	- d -	La Ciotat	Vincent-Paquet-Bonifay
407	Leissier Valentin	- d -	Salon	Savoye-Re-Briandat
408	Terray Pierre	- d -	Barberiane	Bruyère-François-Vernet
409	Chenoux Gallien	- d -	La Penne	Viallette-Martin
410	Chierry Joseph	Député - Marseille		
411	Thièvre Aristide	délégué - Chateaurenard	Gulliard-Girard	
412	Chourel Henri	Cons. gen. Marseille		
413	Coché Monique	délégué - La Ciotat	Vincent-Paquet-Bonifay	
414	Couche Lyprien	Cons. d'ar. Berre		
415	Couche Louis	délégué - Mérinos	Michel Auguste	
416	Courrette Marcellin	- d - Mas-Blanc	Courrette Louis	
417	Courrette Philippe	- d - La Barben	Caire Louis	
418	Courtet Raoul	- d - St Rémy	Mistral-Roumanille	
419	Tremblat Joseph	- d - Roquevaire	Riboulet-Quichand	
420	Cressaut	Cons. gen. - d -		
421	Croix Emile	délégué - Gardanne	Nicolas-Pellegrin	
422	Croussel Baptiste	- d - La Fare	Répert-Gobiel	
423	Cruet Augustin	- d - La Ciotat	Vincent-Paquet-Bonifay	
424	Cuaire Auguste	- d - aurons	Vian-Zephirin	
425	Cuaire Mervin	Cons. d'ar. Eygues		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placez dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
426	Urpas Marius	délégué - Pelissonne	Caire valentin	
427	Vadon Emile	- d - Gardanne	Nicolas - Pellequin	
428	Vallier J. B. <sup>te</sup>	- d - Aubagne	Gros - Gourdan	
429	Ventron Joseph	- d - - d -	- d - - d -	
430	Viaud Léon	- d - Chateaurenard	Julliard - Girard	
431	Vidau Alcide	- d - Carastan	Michel - Fabre	
432	Vidau Antoine	- d - St-Rémy	Mestral - Roumanille	
433	Vidau Louis	- d - Calannes	Youbert - Jean	
434	Villemin Alfred	Cons. d'ar. Brets		
435	Vincent Arthur	délégué - - d -	Jolteaux - Baillé	
436	Vion Léon	- d - Meyrem	Bourrely Auguste	
437	Vitalis Joseph	- d - Peyrin	Bon manus	
438	Walmarand Marius	- d - La Ciotat	Vincent Paquet - Bonfay	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Marseille , le 24 Décembre 1908.



Ch. Vacuty

DÉPARTEMENT  
des Bouches-du-Rhône

n° 3

MODÈLE N° 7.

A à G

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1<sup>er</sup> BUREAU DE VOTE.

(N° 1 à 225 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)  
*inclus*

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 26 décembre 1908 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le ~~jeu~~ <sup>électoral</sup>, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Abrachy François délégué de Mme Greuille			/	Lm	
2	Adolphe Auguste Conseiller d'arrondissement d'Aix Nord			/	Lm	
3	Adoult Louis Thomas délégué d'Aix			/	Lm	
4	Aguillon Baptiste délégué d'Istres			/	Lm	
5	Aiguille Victor délégué de Martigues			/	Lm	
6	Aillaud Amédée délégué d'Orgon			/	Lm	
7	Aillaud Clément Benjamin Antoine délégué de Roquenac			/	Lm	
8	Albarat Gratien délégué de Gardanne			/	Lm	
9	Alexis Louis Conseiller général Lambesc			/	Lm	
10	Alexis Jules Paul Charles délégué d'Aix			/	Lm	
11	Alibert Alfred Joseph délégué d'Eygurande			/	Lm	
12	Allard Emmanuel Auguste délégué de Marseille			/	Lm	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Allard Noël délégué d'Arles		J	Lm		
14	Allegre Joachim délégué de Velaux		J	Lm		133
15	Andraud Raphaël délégué de Calavès		J	Lm		134
16	André Marius délégué de Berre		J	Lm		135
17	Appy Jacques délégué de La Roque d'Anthéron		J	Lm		136
18	Ardigier Joseph délégué de Barbentane		J	Lm		137
19	Armand Albert (Comte) délégué de Cadolive		J	Lm		138
20	Armieux Lucien délégué d'Eqüilles		J	Lm		139
21	Arnaud Jean Baptiste délégué de Maussane		J	Lm		140
22	Arnaud Pierre Conseiller d'Arrond <sup>5</sup> Arles. est		J	Lm		141
23	Arnaud Xavier délégué de Cassis		J	Lm		142
24	Arnaud Xavier délégué de Tarascon		J	Lm		143

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Artaud Conseiller général de Seyrolles		<i>B</i>	<i>Lm</i>		
26	Artaud Alvéne délégué de St Paul les Duranne		<i>B</i>	<i>Lm</i>		145
27	Aubert Barthélémy délégué de Trets		<i>B</i>	<i>Lm</i>		146
28	Audibert Jean Marie délégué de Carascon		<i>B</i>	<i>Lm</i>		147
29	Audran Joseph délégué des Baux		<i>B</i>	<i>Lm</i>		148
30	Ausilia Pierre Marie délégué de Marseille		<i>B</i>	<i>Lm</i>		149
31	Autheman Etienne délégué d'Istres		<i>B</i>	<i>Lm</i>		150
32	Aymard Aimé délégué de Vitrolles		<i>B</i>	<i>Lm</i>		151
33	Babonnet Simon délégué de Salon		<i>B</i>	<i>Lm</i>		152
34	Bajolle Paul Xavier délégué de Venelles		<i>B</i>	<i>Lm</i>		153
35	Barbier Alexandre délégué d'Istres		<i>B</i>	<i>Lm</i>		154
36	Barbier Léon délégué de Salon		<i>B</i>	<i>Lm</i>		155

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Baret Conseiller général Ereti		<i>JG</i>	<i>Lay</i>		157
38	Barles Charles délégué de Salon		<i>JG</i>	<i>Lay</i>		158
39	Baron Gabriel Député d'Aix (1 <sup>re</sup> circonscription)		<i>JG</i>	<i>Lay</i>		159
40	Barral Gustave délégué de Gréasque		<i>JG</i>	<i>Lay</i>		160
41	Barry Claude délégué des îles Maries		<i>JG</i>	<i>Lay</i>		161
42	Barthélémy Emmanuel délégué de La Ciotat		<i>JG</i>	<i>Lay</i>		162
43	Barthélémy Louis délégué de Fuveau		<i>JG</i>	<i>Lay</i>		163
44	Baudin Jean Joseph délégué de Marseille		<i>JG</i>	<i>Lay</i>		164
45	Bayle Henri Conseiller d'Arrond. 1 <sup>er</sup> Canton de Marseille		<i>JG</i>	<i>Lay</i>		165
46	Bayle Etienne délégué de Marseille		<i>JG</i>	<i>Lay</i>		166
47	Bayol Gustave délégué de St Andiol		<i>JG</i>	<i>Lay</i>		167
48	Bédarrides Daniel délégué de Grans		<i>JG</i>	<i>Lay</i>		168

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Bellon Gaspal délégué de Verneques			/	Lay	169
50	Belot Pierre Arsène délégué de Marseille			/	Lay	170
51	Bérard Louis délégué de La Ciotat			/	Lay	171
52	Bengier André délégué de Châteaurenard			/	Lay	172
53	Bernard Joseph Louis délégué d'Aix			/	Lay	173
54	Bernaudon besan délégué d'Arles			/	Lay	174
55	Berthet Adrienne délégué d'Arles			/	Lay	175
56	Bertholet Jean délégué de St Victoret			/	Lay	176
57	Bertrand Léon Henri délégué de La Ciotat			/	Lay	177
58	Bertrand Maurice Conseiller général canton Aix sud			/	Lay	178
59	Bertrand Simeon délégué de Roquenac			/	Lay	179
60	Billes Jean Décus délégué de Marseille			/	Lay	180

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Blanc Antonin délégué de Port-de-Bouc	-				180
62	Blanc Edouard délégué de Fos-sur-Mer	-				182
63	Blanc Louis délégué de Siniiane	-				183
64	Blanc Marius Conseiller d'Arrondis <sup>t</sup> . La Ciotat	-				184
65	Bocca Léon délégué d'Aubagne	-				185
66	Bon Léon délégué de Marseille	-				186
67	Boniffacy Gaston Conseill <sup>r</sup> d'Arrondis <sup>t</sup> 6 <sup>e</sup> Canton Marseille	-				187
68	Bonnard Julien délégué de Roques	-				188
69	Bonnet Guillaume délégué de Tarascon	-				189
70	Bonnet Philippe délégué d'Aix	-				190
71	Bonvallet Léon délégué d'Auriol	-				191
72	Bouchet Conseiller Arrondis <sup>t</sup> 3 <sup>e</sup> Canton Marseille	-				192

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Bouer Edouard délégué d'Eygalières		<i>JG</i>	<i>Lay</i>		
74	Bouisson Fernand Conseiller Général Aubagne		<i>JG</i>	<i>Lay</i>		193
75	Boulfard Félix délégué de Martigues		<i>JG</i>	<i>Lay</i>		194
76	Bounias Louis délégué d'Orgon		<i>JG</i>	<i>Lay</i>		195
77	Bounieuse Michel Gabriel délégué d'Aix		<i>JG</i>	<i>Lay</i>		
78	Bourdin Antoine délégué de Gravesson		<i>JG</i>	<i>Lay</i>		197
79	Bourvilly Marius délégué de Septèmes		<i>JG</i>	<i>Lay</i>		198
80	Bousquet Eugène délégué d'Arles		<i>JG</i>	<i>Lay</i>		199
81	Boutière Henri délégué de Maillenort		<i>JG</i>	<i>Lay</i>		900
82	Boyer Antoine Député de la 6 <sup>e</sup> Circonscription de Marseille		<i>JG</i>	<i>Lay</i>		901
83	Boyer Pierre délégué de Cornillon		<i>JG</i>	<i>Lay</i>		902
84	Brémond Marius délégué de Septèmes		<i>JG</i>	<i>Lay</i>		903
						ton

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Briand Joseph Conseiller général Orgon		<i>JG</i>	<i>Lm</i>		203
86	Brion Raoul Conseiller général 6 <sup>e</sup> canton de Marseille		<i>JG</i>	<i>Lm</i>		206
87	Brisson Henri Député 4 <sup>e</sup> Circonscription Marseille		<i>JG</i>	<i>Lm</i>		207
88	Bruin Frédéric délégué de Beaurecueil		<i>JG</i>	<i>Lm</i>		208
89	Brun Joseph Georges délégué de Meyrargues		<i>JG</i>	<i>Lm</i>		209
90	Brunet Marius délégué de Tarascon		<i>JG</i>	<i>Lm</i>		210
91	Bruyère Jean Marie délégué de Barbentane		<i>JG</i>	<i>Lm</i>		211
92	Budd Georges Hippolyte délégué de Marseille		<i>JG</i>	<i>Lm</i>		212
93	Burle Léonor délégué de Bouc-Bel-Air		<i>JG</i>	<i>Lm</i>		213
94	Burle Martial délégué de Tavenargues		<i>JG</i>	<i>Lm</i>		214
95	Babasson Etienne délégué de Trets		<i>JG</i>	<i>Lm</i>		215
96	Badenat Bernard Député 2 <sup>e</sup> Circonscription Marseille		<i>JG</i>	<i>Lm</i>		216

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Badenel Théophile Joseph délégué de Marignane			<i>fs</i>	<i>lmy</i>	
98	Baillol Frédéric délégué de La Destrousse			<i>fr</i>	<i>lmy</i>	217
99	Caire Eugène Délégué de Gélinane			<i>fr</i>	<i>lmy</i>	218
100	Caire Max Délégué de Velaux					219
101	Cal Joseph Conseiller Arrondist. à Aubagne			<i>fr</i>	<i>lmy</i>	220
102	Callier Louis délégué de L'ancou			<i>fr</i>	<i>lmy</i>	221
103	Calment Antoine délégué de Port St. Louis			<i>fr</i>	<i>lmy</i>	222
104	Camoin Emile Henri délégué de Cuges			<i>fr</i>	<i>lmy</i>	223
105	Camoin Jules Conseiller Arrondist Aix-sud			<i>fr</i>	<i>lmy</i>	224
106	Camoin Louis délégué de Mallemort			<i>fr</i>	<i>lmy</i>	225
107	Car Lazare délégué de Gardanne			<i>fr</i>	<i>lmy</i>	226
108	Carlier Vincent Député 5 <sup>e</sup> Circonscription Marseille			<i>fr</i>	<i>lmy</i>	227

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Barnaud Maximilien Député de la 1 <sup>re</sup> Circonscription Marseille					229
110	Cartier Charles Conseiller Arrondist. Roquevaire					230
111	Cayol Laurent Claude délégué de Marseille					231
112	Cayol Raymond Conseiller Gén. du 10 <sup>e</sup> Canton Marseille					232
113	Bazalic Célestin délégué de La Bourine					233
114	Beccaldi					234
115	Beratti Philippe Antoine délégué de Marseille					235
116	Chabaud Pierre délégué de Nîmes					236
117	Chabot Frédéric Rodolphe délégué d'Aix					237
118	Chanot Amable Conseiller Général 1 <sup>er</sup> Canton Marseille					238
119	Chapelle Auguste délégué de Châteaurenard					239
120	Chappe Benjamin délégué d'Allauch					240

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Chappe Joseph délégué d'Allauch		/J	Lm		241
122	Charles Adrien délégué d'Auriol		/J	Lm		242
123	Chauchard Leon Conseiller Arrond <sup>t</sup> 7 <sup>e</sup> Canton Marseille		/J	Lm		243
124	Chevillon Joseph délégué d'Allauch		/J	Lm		244
125	Chouquet Félix délégué de Roquefort		/J	Lm		245
126	Chouquet Marius délégué d'Aubagne		/J	Lm		246
127	Colombeau Joseph délégué de Carascon		/J	Lm		247
128	Constant Pierre délégué de Vitrolles		/J	Lm		248
129	Cornillon Joseph délégué de Maillane		/J	Lm		249
130	Coste Thodore délégué de Fontvieille		/J	Lm		250
131	Coudert Marius délégué d'Aubagne		/J	Lm		251
132	Couillet Antoine délégué de Roquefort		/J	Lm		252

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSeur CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
133	Coulomb Laurent délégué de Fuveau		/	/	Lm	
134	Coulomb Marius délégué de Peypin		/	/	Lm	
135	Couture François délégué de Port de Bouc		/	/	Lm	
136	Brouanton Nicolas Conseiller Arrond <sup>t</sup> Arles-ouest		/	/	Lm	
137	Brousillat Louis délégué de Salon		/	/	Lm	
138	Broux Joseph Amable délégué d'Alleins		/	/	Lm	
139	Damour Pierre délégué de Tarascon		/	/	Lm	
140	Daniel Antoine Conseiller Arrond <sup>t</sup> Stes Maries		/	/	Lm	
141	Dauphin Charles délégué de Grans		/	/	Lm	
142	David Albert Conseiller Général Istres		/	/	Lm	
143	David François délégué de Fuveau		/	/	Lm	
144	Debazac François délégué de Gardanne		/	/	Lm	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
145	Decanis Marcellin Conseiller Arrond <sup>t</sup> Geyrolles			Say		
146	Decome Joseph délégué de Roquevaire			Say		
147	Déjour Edmond délégué d'Orgon			Say		
148	Deleuil Alphonse délégué de Gardanne			Say		
149	Deleuil Marius délégué de Gardanne			Say		
150	Delherbe Marius délégué de Geymier			Say		
151	Delmas Jacques Frédéric délégué d'Eygalières			Say		
152	Descalis François délégué de St-Estève Janson			Say		
153	Despax Auguste délégué d'Arles			Say		
154	Dianoux Conseiller Arrond <sup>t</sup> 4 <sup>e</sup> Canton Marseille			Say		
155	Donat Pierre délégué de Salon			Say		
156	Donat Sauveur délégué de Salon			Say		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
157	Donnat auguste délégué d'Arles					
158	Doux Justin délégué de Charleval					
159	Dufour Jean Marie délégué de Marseille					
160	Dumas Vincent délégué de Maillane					
161	Durand Albert délégué de Salon					
162	Durand Gabriel Joseph délégué du Sug. Sté Réparade					
163	Durand Michel Conseiller Arrondis. St Rémy					
164	Duverger Antoine Conseiller Général 4 <sup>e</sup> Canton Marseille					
165	Emeric Denis délégué de Roquonat					
166	Espanet Celestin délégué d'Aubagne					
167	Espanet Marius délégué d'Aubagne					
168	Espelly Joseph délégué des S <sup>es</sup> Maries					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>er</sup> tour de scrutin.	
169	Esperandieu Eugène délégué d'Aureilhan			S	Lm	
170	Estienne Henri délégué de Gélinane			S	Lm	
171	Estienne Jean Baptiste délégué de Gemenos			S	Lm	
172	Fabre Auguste délégué d'Avriol			S	Lm	
173	Fabre Jules délégué de Lambesc			S	Lm	
174	Fabre Théophile délégué de Chalonet			S	Lm	
175	Felix			S	Lm	
176	Félix Jules délégué d'Istres			S	Lm	
177	Feraud Bleury délégué de Châteauneuf les Martigues			S	Lm	
178	Feraud Théophile délégué de Belcodène			S	Lm	
179	Ferrand François délégué de La Destrousse			S	Lm	
180	Ferrier Rucher délégué de Cabannes	Jacquot Jean sufflant	S	Lm		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>er</sup> tour de scrutin.	
181	Glattory Eolie délégué d'Istres			Lmy		
182	Fontaine Joseph délégué de Graveston			Lmy		
183	Fiscalina Edouard délégué de Maussane			Lmy		
184	Foucou Joseph délégué d'Allauch			Lmy		
185	Fouque Etienne délégué d'Istres			Lmy		
186	Fraisse Pierre délégué de Guyloubier			Lmy		
187	Franquin Charles Justin délégué de Lancou			Lmy		
188	Frassé Antoine délégué d'Aix			Lmy		
189	Gaillaud Edouard Conseiller Arrondiss <sup>t</sup> Martigues			Lmy		
190	Galy Adrien délégué de Berre			Lmy		
191	Gamaud Celestin délégué de Châteauneuf-les-Martigues			Lmy		
192	Gamerre Léon délégué de Roquevaire			Lmy		

NOMS sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
193	Gariel Alphonse délégué de Ceyreste					
194	Gassion					
195	Gastinel Jean Baptiste délégué de Crest					
196	Gauvrand Auguste délégué de la Ciotat					
197	Gauthier Edie Conseiller Arrondist 8 <sup>e</sup> Canton de Marseille					
198	Gautier Guillaume Conseiller Arrondist Châteaurenard					
199	Gautier Marius délégué de St. Mitre					
200	Gay Louis Conseiller général 8 <sup>e</sup> Canton Marseille					
201	Gerin Antoine délégué de St. Rémy					
202	Gervais Alexandre délégué de Cassis					
203	Gilles Joseph délégué de Doulbon					
204	Gilly Joseph délégué de St. Andiol					

NOMBRES d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
205	Ginac Auguste délégué de Port-de-Bouc	:	/	Lm		
206	Ginoux Joseph délégué de Verguieres		/	Lm		
207	Giono François délégué de Cadolive		/	Lm		
208	Girard Antoine Louis délégué de Carry-le-Rouet		/	Lm		
209	Girard Auguste Conseiller général. Salon			Lm		
210	Girard Louis Ferdinand délégué de Marseille		/	Lm		
211	Giraud Julien Hilarion délégué de Roquanc		/	Lm		
212	Gontier Pierre délégué de Rognonas		/	Lm		
213	Gouiran François délégué du Rove		/	Lm		
214	Gouiran Marius délégué de Gignac		/	Lm		
215	Granaud Jean Conseiller général St-Marié		/	Lm		
216	Grandval Alphonse Jules Aimé délégué de Marseille		/	Lm		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
217	Granel Louis Jean Joseph délégué d'Aix		<i>je</i>	<i>Lay</i>		
218	Granier François délégué de Barbentane		<i>je</i>	<i>Lay</i>		
219	Gras Clément délégué de Mollégès		<i>je</i>	<i>Lay</i>		
220	Grill Jules Jean Maurice délégué d'Aix		<i>je</i>	<i>Lay</i>		
221	Grimaldier Marius délégué d'Eyragues		<i>je</i>	<i>Lay</i>		
222	Guichard Joseph délégué de Gignac		<i>je</i>	<i>Lay</i>		
223	Guichet Conseiller Général Martigues		<i>je</i>	<i>Lay</i>		
224	Guillaumont Joseph François délégué d'Aix		<i>je</i>	<i>Lay</i>		
225	Guitton Jean Baptiste délégué de Roqués		<i>je</i>	<i>Lay</i>		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à deux cent vingt cinq électeurs.

A. Marseille

, le 30 Décembre 1908.



Le PRÉFET DES BOUCHES DU RHÔNE  
Par Délegation  
Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Mr. Vauvry

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de deux Cent Vingt émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.  
deux Cent Vingt et un \_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.  
\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*G. Lefèvre*

Les Scrutateurs,

*Flattay*  
*de Frassé*  
*Sauvage*  
*Rabatteau*  
*Laffosse*  
*Hippolyte*

DÉPARTEMENT  
des Bouches-du-Rhône

6 n° 4

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

H a Z

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU <sup>2<sup>e</sup>me</sup> BUREAU DE VOTE.

(N<sup>o</sup>s 226 à 438 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

inclus

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 26 décembre 1908 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter ; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
226	Habert Félix Délégué de Fontvieille		/	/ esty		
227	Reyraud Adolphe Délégué de l'Aubagne		/	a. a. /		
228	Ily Louis		/	/ esty		
229	Imbert Antonin Délégué de Port-de-Bouc		/	/ esty		
230	Isnard Laurent Délégué de Peyrolles		/	/ esty		
231	Moari Paul Délégué de Bouc Bel Air		/	/ esty		
232	Jauras Hubert Délégué de Istres		/	/ esty		
233	Javault Aristide Délégué de St-antonin		/	/ esty		
234	Jean Joseph Délégué de Lambaré		/	/ esty		
235	Jean Victor C <sup>o</sup> général Chateaurenard		/	/ esty		
236	Joseph Jacques Délégué de Larascon		/	/ esty		
237	Goubert Antoine C <sup>o</sup> Armanv - 9 <sup>e</sup> arrondissement Marseille		/	/ esty		

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
238	Joubert Denis Délégué Cabannes					
239	Jourdan Antoine Délégué de Rousset					
240	Jourdan Marius Délégué de Grets					
241	Jourdan Maximilien Délégué de Lamaron					
242	Jouval Frédéric Délégué de Martigues					
243	Jouval Henri Délégué de Berre					
244	Jouve Antonin Léopold Victor Délégué de Marseille					
245	Jouve François Délégué de Bourbon					
246	Julien Louis Délégué S' allanch					
247	Gullien Fernand C <sup>o</sup> Arrond. Lambesc					
248	Laffond Georges C <sup>o</sup> General Larascon					
249	Lafont Antoni C <sup>o</sup> Arrond. Larascon					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
250	Dagnel Louis Délégué de St-Remy					
251	Lambert Pierre Délégué Barbentane					
252	Lan Charles Délégué de Roquemore					
253	Langlade Louis Délégué de St-Chamas					
254	Latcl Laurent Délégué de Miramas					
255	Laugier Antonin Délégué de St-Trojan					
256	Laurens Gustave Délégué d'Aix					
257	Lautier Pierre Délégué de Barbentane					
258	Lauvergne Auguste Délégué de St-Chamas					
259	Léblanc Louis Délégué de la Ciotat					
260	Légier Joseph Délégué de Sénas					
261	Legrani Joseph Délégué d'Arles					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
262	Lestrade Jean Délégué de Châteaurenard		✓	✓		
263	Lévy Clément C <sup>o</sup> General d'Infanterie à Marseille		✓	✓		
264	Liautaud Jean Baptiste Délégué de S. Tournon		✓	✓		
265	Lombard Joseph Délégué de Port-de-Bouc		✓	✓		
266	Lozat François Xavier Délégué de Marignane		✓	✓		
267	Maisonna Henri Délégué de Trets		✓	✓		
268	Malet Alphonse Délégué de Puyloubier		✓	✓		
269	Manson Paul Délégué de Mollega		✓	✓		
270	Marroc Antoine Délégué de Ventabren		✓	✓		
271	Martel Lucien Délégué à l'Eygalières		✓	✓		
272	Martin Eugène Délégué de Ventabren		✓	✓		
273	Martin-Jaubert Charles Délégué de Lambruisse		✓	✓		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
274	Martin Lucien Délégué S'Orgon		/	/	/	
275	Martin Paul Délégué de S-Cannat		/	/	/	
276	Martinet Louis-Maurice Délégué de Marignane		/	/	/	
277	Maunier Joseph Délégué S'Auriol		/	/	/	
278	Maurel agricole C <sup>o</sup> General Gardanne		/	/	/	
279	Maurel Antoine C <sup>o</sup> General Arles-Duvel		/	/	/	
280	Maurel Alphonse Délégué de Peyrolles		/	/	/	
281	Maurel Séverin Délégué de Martigues		/	/	/	
282	Maurin Jean B <sup>e</sup> Délégué de Minet		/	/	/	
283	Maurin Leon Délégué de Rousset		/	/	/	
284	Maurin Simon Délégué de La Penne		/	/	/	
285	Mayan Joseph Délégué de Marseille		/	/	/	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>nd</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>rd</sup> tour de scrutin.	
286	Meruer Henri Délégué de Mallemort		✓	✓		
287	Merlat-Loussaint Délégué de Martigues	Maurier Calixte	✓	✓		
288	Meruf Cyprien Délégué S'Hyraques		✓	✓		
289	Michel Eugenie Délégué S'Hyraques		✓	✓		
290	Michel Emile C <sup>o</sup> Général Arles Est		✓	✓		
291	Michel Et Esquivios C <sup>o</sup> Arrond <sup>t</sup> 12 <sup>e</sup> canton Marseille		✓	✓		
292	Michel Henri Député d'Arles		✓	✓		
293	Michel Jean Baptiste Délégué de La Bourine		✓	✓		
294	Michel Marius Délégué S'Albauch		✓	✓		
295	Milhe Félix Délégué S'Arles		✓	✓		
296	Millaud Jules Délégué de Mourèe		✓	✓		
297	Mistral Auguste Délégué S'Hyraques		✓	✓		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
298	Monet Sauveur Délégué de la Chiotat		/	/	/	
299	Monnier Thodore Délégué de Sénas		/	/	/	
300	Morizot Joseph Délégué S' Arles		/	/	/	
301	Morucci Paul François Délégué de Marseille		/	/	/	
302	Moulinas Pierre Délégué S' Orgon		/	/	/	
303	Moulinas Auguste Délégué de Roquemaure		/	/	/	
304	Mouret Daniel Délégué de Noves		/	/	/	
305	Moustier Benjamin Délégué de Gréasque		/	/	/	
306	Marty Martin Félix Délégué de Cabriès		/	/	/	
307	Negrat Jean Bé Délégué de Gardanne		/	/	/	
308	Nicolas Antonin Délégué de Châteaurenard		/	/	/	
309	Nicolas Justinien Délégué de Mimet		/	/	/	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
310	Nitard Etienne Délégué de Miramas		g/y	a/a		
311	Olivier Gabriel Délégué d'Aubagne		g/y	em		
312	Orcel Félix Délégué de Port-Saint-Louis-du-Rhône		g/y	em		
313	Oustrie Leopold Délégué de Port-Saint-Louis-du-Rhône		g/y	em		
314	Panirello Jean B. <sup>t</sup> Délégué des Pennes-Mirabeau		g/y	em		
315	Parigot Fernand Délégué de S. Cannat		g/y	em		
316	Pascal Michel Délégué de Senas		g/y	em		
317	Patron François Délégué d'Arles		g/y	em		
318	Paul Augustin Délégué du Puy d'Ézéran		g/y	em		
319	Paul Henri Délégué de Tarascon		g/y	em		
320	Paul Léon Délégué de Châteauneuf-le-Rouge		g/y	em		
321	Paul Léon Délégué d'Uzès		g/y			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour. de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
322	Paul Marius Antoine Délégué de Luges					
323	Pauléau Antoine Délégué de Noves					
324	Pauléau Louis Délégué de Châteaurenard					
325	Pécout Jean Bé Délégué d'Orgon					
326	Pellegrin Paul Délégué de Peynier					
327	Pelletan Camille Député 2 <sup>e</sup> arrond. Aix					
328	Perlet Victor C <sup>o</sup> Arrond. 11 <sup>e</sup> canton Marseille					
329	Perrin Albert Délégué de Marseille					
330	Perrin André C <sup>o</sup> arrond. Arles Ht					
331	Peyre Eugène Délégué de Mourèze					
332	Phion Louis Délégué de Lurey & Rouet					
333	Piquet Jean Délégué de Martigues					

NOMBRES d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
334	Piol Joseph Délégué de Salon					
335	Piston André Délégué de Roquemure					
336	Pleinoux Hubert Délégué de Châteaurenard					
337	Pommier Paul Délégué d'Arles					
338	Pontier Joseph Délégué de Gardanne					
339	Porte Marius Délégué des Pennes-Mirabeau					
340	Poulet C. général S. Remy					
341	Prouven Etienne Délégué de Fos-sur-Mer					
342	Rame Louis Délégué de Grasse					
343	Rampal Cosnier Délégué de Marseille					
344	Raphel Jean B. <sup>2</sup> Délégué de Marseille					
345	Ravan Marius Délégué du Parcours					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
346	Rebellet Louis Délégué de Grans		S/	S/	S/	
347	Recordier Pierre Content Délégué d'Eygurès		S/	S/	S/	
348	De Régis Georges Délégué de Mézargues		S/	S/	S/	
349	Régis Louis 1 <sup>er</sup> arrond. 2 <sup>e</sup> canton Marseille		S/	S/	S/	
350	Resch Paul Jules Délégué de Marseille		S/	S/	S/	
351	Revest Gabriel Délégué de Roquefort		S/	S/	S/	
352	Revest Justin Délégué de Lamis		S/	S/	S/	
353	Reyre Antonin Délégué de la Fare	Fiperl Gabriel	S/	S/	S/	
354	Richard Joseph Délégué de Remy		S/	S/	S/	
355	Robert Jean B. <sup>e</sup> Délégué d'Auriol		S/	S/	S/	
356	Robert Joseph Délégué de Lourmarin		S/	S/	S/	
357	Robin Auguste Délégué de Châteaurenard		S/	S/	S/	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
358	Roger Léon Joseph Délégué de Marseille					
359	Rolland François Délégué de Martigues					
360	Roque Charles Délégué de Port-de-Bouc					
361	Roubaut Alphonse Délégué d'Auriol					
362	Rouquier René Délégué de Fontvieille					
363	Roumanille Joseph Délégué de St-Rémy					
364	Roure Hubert Délégué d'Eguilles					
365	Roussier Adolphe Délégué de la Roque-Sainte-Anthonie					
366	Roussin Victor Jean Délégué d'Aix					
367	Roustan C <sup>o</sup> Général Berre					
368	Roux Achille Délégué de Marseille					
369	Roux Jean Pierre Délégué de Septèmes					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
370	Roux Leon Délégué de Charleval		✓	✓	✓	
371	Roux Louis Délégué de Marseille		✓	✓	✓	
372	Roux Marius Délégué de S. Chamas		✓	✓	✓	
373	Roux Paul Délégué S' Alleins		✓	✓	✓	
374	Roux Pierre C <sup>o</sup> Général 9 <sup>e</sup> canton Marseille		✓	✓	✓	
375	Sabatier Remy Délégué de S. Remy		✓	✓	✓	
376	Sacoman L. C <sup>o</sup> Général 12 <sup>e</sup> canton Marseille		✓	✓	✓	
377	Sacoman Louis Délégué des Pennes - Mirabeau		✓	✓	✓	
378	Sacoman Marius Délégué de S. Victoret		✓	✓	✓	
379	Samat Ferdinand Délégué de Gémenos		✓	✓	✓	
380	Saravelli André C <sup>o</sup> Général 3 <sup>e</sup> canton Marseille		✓	✓	✓	
381	Sarnèques Marius C <sup>o</sup> arrond. Istres		✓	✓	✓	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
382	Sarre Jean B. Délégué de Rose		BB	est		
383	Sauvian Arulin Délégué de Martigues		BB	est		
384	Saudino Louis Délégué de la Roque Sainte-Anne		BB	est		
385	Sauvel Leon Délégué de Martigues		BB	est		
386	Sauvage Marius C <sup>o</sup> arrond. de Salon		BB	est		
387	Sauvan Auguste Délégué de Salon		BB	est		
388	Sauvat Jules Délégué de Gouques		BB	est		
389	Savournin Thibore Délégué de Gouques	Cathalaudi Daniel	BB	est		
390	Savoye Francois Délégué de Salon		BB	est		
391	Schurrer Joseph C <sup>o</sup> General 5 <sup>e</sup> canton Marseille		BB	est		
392	Sellier Lazare Délégué de la Giotat		BB	est		
393	Senez Amélie Délégué de Générac		BB	est		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>nd</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>rd</sup> tour de scrutin.	
394	Sépey Joseph Antonin Délégué de Marseille					
395	Serre Paul Délégué de Salon					
396	Signoret Amélie Délégué de Penelles					
397	Silvestre Napoléon Délégué de S-Marc					
398	Silvy Ange Délégué de Ceyreste					
399	Simon Marius Délégué de La Ciotat					
400	Sumian Eugène R. <sup>e</sup> Délégué de Meyrargues					
401	Lardieu François C <sup>o</sup> Général 1 <sup>er</sup> canton Marseille					
402	Parascon Emile Joseph C <sup>o</sup> Arrondis. Orgon					
403	Lardieu André Délégué de S-Remy					
404	Lardieu Auguste Délégué de S-Remy					
405	Lardieu Eugenie Délégué d'Arles					

NOMBRES d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
406	Leissiere Leon Délégué de la Ciotat		GB	EMy		
407	Leissier Valentin Délégué de Salon		SB	EMy		
408	Ferray Pierre (le comte) Délégué de Barbentane	Bruyère François Guillaume	GB	EMy		En remplacement de M. Ferray empêché -
409	Chenoux Jullien Délégué de la Penne		GB	EMy		
410	Thiéry Joseph Député 3 <sup>e</sup> arrondissement Marseille		GB	EMy		
411	Chore Aristide Délégué de Châteaurenard		GB	EMy		
412	Chourel Henri C. Général 2 <sup>e</sup> canton Marseille		GB	EMy		
413	Toche Honoré Délégué de la Ciotat	A. Fourcade	GB	EMy		
414	Toche Cyrain C. arrond. Berre		SB	EMy		
415	Toche Louis Délégué de Miramas		GB	EMy		
416	Courrette Marcellin Délégué de Mas Blanc		GB	EMy		
417	Courrette Philippe Délégué de la Barben		SB	EMy		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ELECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ELECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
418	Courtet Ravel Délégué de St-Rémy					
419	Tremellat Joseph Délégué de Roquetaire					
420	Tressaut C <sup>o</sup> Général Roquetaire					
421	Broin Emile Délégué de Gardanne					
422	Troussel Baptiste Délégué de La Fare					
423	Bruel Augustin Délégué de La Ciotat					
424	Luaire Auguste Délégué d'Auron					
425	Luaire Marius C <sup>o</sup> Arrond <sup>s</sup> : Eyguières					
426	Urpar Marius Délégué de Pelissane					
427	Vardon Emile Délégué de Gardanne					
428	Vallier Jean B. <sup>2</sup> Délégué d'Aubagne					
429	Ventron Joseph Délégué d'Aubagne					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
430	Vivien Louis Délégué de Chataurenard		✓	✓		
431	Vivien Alain Délégué de Tarascon		✓	✓		
432	Vivien Antoine Délégué de St-Remy		✓	✓		
433	Vivien Louis Délégué de Cabannes		✓	✓		
434	Villemus Alfred C <sup>o</sup> Arrond. Brest		✓	✓		
435	Vincent Arthur Délégué de Brest		✓	✓		
436	Vior Celentin Délégué de Meyreuil		✓	✓		
437	Vitalis Joseph Délégué de Puppin		✓	✓		
438	Walmansard Marius Délégué de La Ciotat.		✓	✓		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à deux cent treize électeurs.

A Marseille , le 30 Décembre 1908 .



Le Préfet, BOUCHES DU RHÔNE  
Par Délégation  
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Ch valent

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de Deux cent Douze émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.  
Deux cent Douze \_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.  
\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

C. Armano

1<sup>er</sup> tour

Les Scrutateurs,

L. Artaud  
G. Bouffay  
E. B. D. S.  
F. Bréot

1<sup>er</sup> tour  
L. Artaud  
P. A. B. D. S.  
essuyé  
Joseph Briand

pre lectures

pre laws

1<sup>e</sup> Cour de Scrutin

N° 3

1<sup>e</sup> SECTION DE VOTE

Département des Bouches-du-Rhône

## ÉLECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125	
M. Artaud																										
M. Boyer																										
M. Davy																										
M. Estier																										
M. Piolle																										
M. Victor Fabre																										
M. Habauel Baron																										
M.																										
M.																										
M.																										

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250	
M. Artaud																										
M. Boyer																										
M. Davy																										
M. Estier																										
M. Piolle																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de Deux cent vingt suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Artaud	quatre vingt suffrages exprimé
M. Boyer	soixante quinze suffrages exprimé
M. Davy	douze suffrages exprimé
M. Estier	cinquante une suffrages exprimé
M. Piolle	(nul)
M. Fabre	une voix
M. Baron	une voix

Marseille, le 3 Janvier 1909.

Le Président de la 1<sup>e</sup> Section de vote,*G. Rostaing*Les Scrutateurs  
*A. Prose*  
*S. Savary*  
*J. Stettinius**Bartolozzi*

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

1<sup>e</sup> SECTION DE VOTE

1<sup>e</sup> Cour de Scrutin

N° 6

Département des Bouches-du-Rhône

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125	
M. Artaud																										
M.																										
M.																										
M. Boyer																										
M.																										
M. David																										
M.																										
M. Estier																		12								
M.																										
M. Piolle																										
Fabre	1																									

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250	
M. Artaud																										
M. Baron	1																									
M.																										
M. Boyer																										
M.																										
M. David																										
M.																										
M. Estier																										
M.																										
M. Piolle																										

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de deux cent vingt suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Artaud Quatre vingt trois suffrages

M. Boyer Soixante quinze

M. David Douze

M. Estier Cinquante une

M. Piolle

M. Fabre

M. Baron

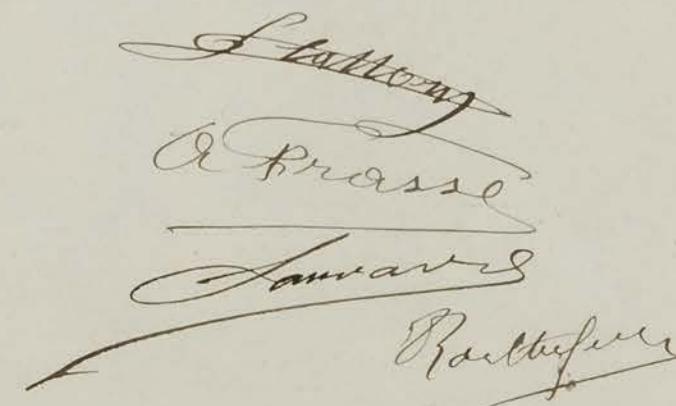
Marseille, le 3 Janvier 1909.

Le Président de la 1<sup>e</sup> Section de vote,

Les Scrutateurs

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.



  
L. Lattay  
A. Brasse  
J. Sauvage  
R. Baudouin

Dr. Leibovitz

Mr. Bauer

- " Womans - Good
- " Paper - Same price
- " Tin - Same
- " Cedar - Same price
- " Company - Same price

L

SECTION DE VOTE

1<sup>er</sup> Cour de Cassin

Département des Bouches-du-Rhône

n°7

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125	
M. Artaud												50														
M. Boyer																			86							
M. David																										8
M. Estier																			63							
M. Piolle	0																			0						
M. Planès	0																			2						
M. Mér	3																			3						
M.																				212						
M.																										
M.																										

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250	
M. Artaud																										
M. Boyer																										
M. David																										
M. Estier																										
M. Piolle																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de Deux cent douze suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Artaud cinqante  
 M. Boyer quatre vingt six  
 M. David huit  
 M. Estier soixante trois  
 (Bulletins nuls: Cinq) -

Marseille, le 3 Janvier 1909.

Le Président de la 1<sup>e</sup> Section de vote,

Dammus

Les Scrutateurs

L. Girard  
 G. Bouffay  
 J. Lherot  
 30

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

2<sup>me</sup>1<sup>er</sup> Cour de Scrutin

n° 8

2<sup>e</sup> SECTION DE VOTE

Département des Bouches-du-Rhône

## ÉLECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125	
M. Artaud																						50				
M. Boyer																							86			
M. David																								8		
M. Estier																							63			
M. Pivelle																							30			
M. Bleurus	2																							2		
M. Nuls	3																							3		
M.																										
M.																										
M.																										

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250	
M. Artaud																										
M. Boyer																										
M. David																										
M. Estier																										
M. Pivelle																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										
M.																										

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de Deux cent seize suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Artaud Cinquante  
 M. Boyer quatre vingt six  
 M. David huit  
 M. Estier soixante trois  
 M. Pulletins nuls : Cinq

M.

M.

M.

M.

M.

Marseille, le 3 Janvier 1909.

Le Président de la Section de vote,

Les Scrutateurs

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

Le Camus G. Bouffard S. Bonnecaze  
 J. L. T. A. Allerat

1<sup>re</sup> section

2<sup>e</sup> hour

## 2<sup>e</sup> tour de scrutin

**e SECTION DE VOTE**

# Département des Bouches-du-Rhône

n° 9

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

*(en toutes lettres)*

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de deux Cent Vingt-et-un suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. artaud

Cent-neuf.

M. Boyer

M. Estier deux.

M. Pisolle. cm.

M. mul

Marseille le 3 Janvier 1909

Le Président de la *1<sup>re</sup>* Section de vote

Les Scrutateurs

Les Scrutateurs

**NOTA.** — (Extrait de la circulaire miuistérielle du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

SECTION DE VOTE

2<sup>e</sup> Cour de Scrutin

Département des Bouches-du-Rhône

n° 10

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125
M. Artaud																									
M.	XX																								
M. Boyer																									
M.																									
M. Nul	1																								
M. Paille	1																								
M.																									
M. Estier	11																								

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250
M. Artaud																									
M.																									
M. Boyer																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de deux cent vingt et un suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Artaud Cent neuf suffrages

M. Boyer Cent huit . . .

M. Estier Deux suffrages

M. Paille Un . . .

M. Nul Un

Marseille, le 3 Janvier 1909.

Le Président de la Section de vote,

Les Scrutateurs  
J. Laffosse  
L. Martin  
A. Brasse

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

## 22. Section

2e bou

L

SECTION DE VOTE

2<sup>e</sup> Cour De Scrutin

Département des Bouches-du-Rhône

N° 11

## ÉLECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

CANDIDATS	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125
M. Artaud																		—	82						
M.																									
M. Boyer																									
M.																									
M. Piolle	//																								
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									

CANDIDATS (suite)	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	245	250
M. Artaud																									
M.																									
M. Boyer	///																								
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de

suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. Artaud quatre vingt deux

M. Boyer cent vingt huit

M. (bulletins nuls : 0)

M.

M.

M.

M.

M.

Marseille, le 3 Janvier 1909.

Le Président de la Section de vote,

Les Scrutateurs

essim  
Antoine J. G. J. G.  
Joseph Briand

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

## 2 e SECTION DE VOTE

# 2<sup>e</sup> tour de scrutin

# Département des Bouches-du-Rhône

No. 12

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR - 3 Janvier 1909 - Feuille de Dépouillement

*(en toutes lettres)*

*ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de*

*suffrages répartis comme suit :*

(en toutes lettres)

M. Artane quatuor nigr. deus

14

M

M<sub>2</sub>

M.

Marseille le 3 Janvier 1909

Los Samurais

Le Président de la Section de vote.

Les Scrutateurs  
essent  
Adolphe  
L. Vizay  
Joseph Briand

**NOTA.** — (Extrait de la circulaire miuistérielle du 4 décembre 1905). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront *arrêtées et signées* par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite *remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation*.